

Honneur émouvant avant le drame

Le dernier témoignage d'Éric Avon

pages 4-5

Photo courtoisie Iften Redjah

Grandes marées:
l'Est-du-Québec
se souvient

pages 8-11

La pauvreté explose dans l'Est

pages 12-13



À TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DE 19H00

Ouverture
des portes
à 17h15

Dans la salle Marcel Gagné
(à l'arrière de la Cathédrale)

Minimum
garanti

2650\$

+ Lots cumulatifs



le Marché des Saveurs DU BAS-SAINT-LAURENT

**ENTRÉE
GRATUITE**

1 300 PRODUITS D'ICI À DÉCOUVRIR!

DU 4 AU 7 DÉCEMBRE 2025
AU CARREFOUR RIMOUSKI 419 boulevard Jessop

HEURES D'OUVERTURE

JEUDI 12 h à 21 h
4 décembre

VENDREDI 12 h à 21 h
5 décembre

SAMEDI 9 h à 17 h
6 décembre

DIMANCHE 10 h à 17 h
7 décembre

**TOURISME
BAS-SAINT-LAURENT**

metro

SADC
DU BAS-SAINT-LAURENT
Canada
Développement économique Canada
pour les régions du Québec appuie
les SADC

**CETTE ACTIVITÉ EST RÉALISÉE GRÂCE À
L'ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT
BIOALIMENTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT.**

Atelier culinaire Pierre-Olivier Ferry
Au Paradis des Douceurs
Bar laitier Aux petits délices
Bergerie Bio du Grand Méchant Loup
Bergerie de la Colline
Bergerie du Pont
Ça goute le bois!
Chasse-Marée
Choco Bellisa
Chocolaterie Beljade
Chocolaterie La Fée Gourmande
Croqu'Érable
Domaine Vallier Robert
Douceur d'ici
Érablière du Domaine de BeauFor
Érablière de la Picard
Érablière la Robigoutte
Érablière Nathalie Lemieux
Ferme Croque Hectares
Ferme du Caneton Polisson
Ferme du fond d'orme
Ferme Gijamika
Ferme Herger
Ferme-Atelier Silva Herbo
Florent charcuteries artisanales
Fou du Cochon
Fromagerie du Littoral
Fromagerie Le Détour
Hydromellerie du Vieux Moulin
Hydromellerie Saint-Paul-de-la-Croix
Jardins du Témis
L'Agnellerie

L'ailleux du Père
L'Ardoise Dinette et Buvette
La Caboché Ferme traditionnelle
La Cabottine - Saveurs indigènes
La Crème Folle
La FETE (Ferme expérimentale TERRE-EAU)
La Fumerie de l'Est
La Société des Plantes
La Vallée de la Framboise
Laiterie des Coteaux
Le Broutard des Appalaches
Le Chant des Fromages
Le Château Blanc
Le Jardin des Pèlerins
Le Maître Saucissier
Les Craquantes
Les Fumoirs J-P
Les Grands Gibiers de La Matanie
Les Herbes salées du Bas-du-Fleuve
Les Jardins de l'Orme
Les petits régals des bois
Les Trésors du Fleuve
Ma Cabane en Gaspésie
Mine de Ketchup
PAT BBQ
Pâtisserie La Rose des Sables
Perle Blanche
Porc O'Rye Kamouraska
Potions Boréales
Shamra
Verger Majomik
Vignoble Amouraska
Viv-Herbes

Tour à logement de 17 étages au centre-ville de Rimouski

Le Groupe DTM vise haut avec Le Phare

Le Groupe DTM a annoncé que son projet immobilier Le Phare, une tour à logement de 17 étages contenant environ 140 unités en copropriété, a été officiellement déposé à la Ville de Rimouski.

Véronique Bossé

Le Phare représente un investissement estimé entre 40 et 50 M\$. Il se situera sur le grand stationnement qui se trouve entre la Caisse Desjardins de Rimouski (100, rue Julien-Réhel) et le Pôle Santé Rimouski (226, rue Saint-Germain Est). «Le dépôt du projet à la Ville est une étape majeure dans l'avancement d'un projet structurant pour notre centre-ville, ainsi que l'avenir de Rimouski», estime le PDG du Groupe DTM, Miguel Perreault.

Il est d'avis que l'attractivité d'une région passe par la qualité de ses services, la force de son centre-ville et sa capacité à proposer des milieux de vie moderne et inspirant.

«Le Phare existe pour des raisons simples et essentielles pour l'avenir de notre ville : offrir plus de logements au centre-ville, encourager une densification intelligente plutôt que l'étalement urbain, mieux utiliser les infrastructures existantes, diversifier l'offre de logement avec un produit de grande qualité, qui manque actuellement dans notre région, en réalisant un projet par des gens d'ici, pour des gens d'ici et contribuer directement à la vitalité économique du cœur de Rimouski.»



Ce à quoi devrait ressembler Le Phare, le projet du Groupe DTM. Photo courtoisie

Espaces communs et commerciaux

Les 140 unités du Phare seraient disponibles à la vente ou à la location. Des espaces communs, des espaces commerciaux et du stationnement s'ajouteraient aux éléments de la tour à logement. Le PDG assure que le cadre juridique établi pour un tel projet est entièrement suivi par son groupe.

«Ce n'est pas un projet qui se fait à côté de la planification municipale. C'est en continuité avec celle-ci. Le Phare ne demande, pour le moment, aucune dérogation. La modification réglementaire nécessaire fait partie d'une procédure normale prévue par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, analysée par la Ville», assure Miguel Perreault.

Même si aucune consultation formelle n'est requise pour aller de l'avant, la décision a été prise avec la

Ville de Rimouski d'aller au-delà du minimum légal. Une séance d'informations publique aura donc lieu le mercredi 17 décembre à 17 h, à la salle communautaire de Sacré-Cœur. Le Groupe DTM y présentera alors les plans détaillés, les études professionnelles, ainsi que les premières images officielles du projet. Il répondra aussi aux questions de la population.

«Notre porte est ouverte aujourd'hui, demain et aussi longtemps que nécessaire pour toute personne qui souhaite poser des questions, émettre des suggestions ou exprimer des préoccupations.»

Dans les mains de la Ville

La prochaine étape, du côté municipal, sera l'analyse interne effectuée par la Ville. Les services d'urbanisme, de génie et de direction générale examineront alors le projet en détail.



Le PDG du Groupe DTM, Miguel Perreault
Photo Véronique Bossé

Ensuite, le Comité consultatif, dont le CCU, formulera ses recommandations. Les élus recevront alors l'ensemble des analyses et décideront du cheminement du projet. Le règlement nécessaire sera accepté, modifié ou refusé.

S'il est accepté, les prochaines étapes seront la finalisation des plans, la coordination technique et l'émission des permis. «Nous visons le dépôt de permis de construire en mars prochain, pour un début de travaux au printemps. Il faudra compter deux ans de chantier, pour une livraison du projet à l'été 2028.»

Rimouski-Neigette : première femme à accéder à la préfecture

La mairesse de Saint-Marcellin, Julie Thériault, a été élue par acclamation à la préfecture de la MRC de Rimouski-Neigette, à la suite de l'élection qui s'est tenue à la séance du conseil présentée le 26 novembre dernier. Elle devient la première femme à accéder à ce poste.

Véronique Bossé

Elle succède ainsi à Francis St-Pierre, qui occupait cette fonction depuis 14 ans et qui avait exprimé son désir de ne pas se représenter pour un nouveau mandat. «Au cours des trois dernières années, j'ai réfléchi à la possibilité de devenir préfète. C'était quelque chose qui m'intéressait, parce que c'est relié au développement de la région et que je suis une personne qui aime beaucoup que les choses

avancent», a indiqué madame Thériault.

Celle qui entame un deuxième mandat à Saint-Marcellin se dit fière de devenir la première femme à accéder à la préfecture dans Rimouski-Neigette. «On sait que la politique municipale n'est pas toujours simple et facile. Je ressens également un grand sentiment d'accomplissement».

Des ressources disponibles en tout temps

Le décès d'Éric Avon met en lumière la réalité de la détresse psychologique. Le Centre de prévention du suicide de l'Est rappelle que des ressources d'aide demeurent accessibles en tout temps pour toute personne ayant besoin de soutien ou d'écoute.

Annie Levasseur

Basé à Rimouski, le Centre de prévention du suicide de l'Est dessert le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'une partie du territoire de la Côte-Nord les soirs et les fins de semaine. La porte d'entrée pour tous les services est la ligne 1-866 APPELLE (277-3553).



La directrice générale du Centre de prévention du suicide de l'Est, Isabelle Albert. Photo Véronique Bossé

«On prend le temps d'évaluer la situation et le risque pour la personne ainsi que pour son entourage. Nous dirigeons ensuite vers un service qui peut être offert au téléphone ou par notre Escouade 24/7 qui peut se déplacer en tout temps», explique sa directrice générale, Isabelle Albert.

Cette unité mobile est offerte dans Rimouski-Neigette, La Mitis, Matane-Matapédia et Témiscouata-Les Basques. D'autres ressources peuvent être déployées sur le reste du territoire. Un service d'hébergement est également en place à Rimouski. Lorsqu'un événement ébranle une communauté, comme c'est le cas pour le décès de monsieur Avon qui était connu et engagé, le Centre de prévention du suicide de l'Est augmente sa vigilance. L'organisme ne peut pas aller au-devant des demandes. Elles doivent venir de la population.

«Toutes nos équipes terrain sont avisées des situations. Nous travaillons en collaboration avec la Sûreté du Québec. Il y a une possibilité d'augmentation d'appels et de gens en détresse. Nous nous assurons que les proches sont bien entourés et nous sommes là pour accompagner ceux qui ont besoin d'accompagner quelqu'un d'autre», mentionne madame Albert.

Jusqu'à 13 000 appels par année

Le Centre de prévention du suicide de l'Est enregistre entre 12 000 et 13 000 appels annuellement. Ce nombre est constamment en augmentation, selon madame Albert. Malgré tout le travail qui est fait, la statistique de trois suicides par jour au Québec demeure. «Il y a encore deux fois plus d'hommes que de femmes qui s'enlèvent la vie. Beaucoup de personnes sont touchées. Au Bas-Saint-Laurent, nous sommes dans la moyenne provinciale. Ça a déjà été moins enviable dans la région, donc il y a une amélioration dans les der-



Illustration par Christian Proulx

nières années grâce à la prévention et la visibilité de nos services», dit-elle.

Isabelle Albert souhaite que la population développe le réflexe de demander de l'aide en cas de détresse. «Si on se casse une jambe, on ne se pose pas la question à savoir si on va aller à l'hôpital. On y va parce qu'on a besoin de soins. Quand on a mal à l'âme, c'est aussi un problème réel. On a besoin de l'adresser.»

«Quand on a mal à l'âme, on a besoin de l'adresser»

La directrice générale du Centre de prévention du suicide de l'Est, Isabelle Albert, souhaite que la population développe le réflexe de demander de l'aide en cas de détresse.

Olivier Therriault

«Si on se casse une jambe, on ne se pose pas la question à savoir si on va aller à l'hôpital. On y va parce qu'on a besoin de soins. Quand on a mal à

l'âme, c'est aussi un problème réel. On a besoin de l'adresser», indique-t-elle.

Elle soutient que plusieurs initiatives sont lancées en santé mentale pour améliorer le bien-être des hommes, notamment avec la Journée internationale de l'homme. «Nous travaillons fort pour démocratiser tout ça, pour qu'ils se sentent en confiance. La situation s'améliore, mais il y a encore du travail à faire. Dans notre culture,

un homme c'est fort et ça ne demande pas d'aide. On n'est plus là en 2025. Malheureusement, c'est comme ça depuis longtemps et ça laisse des traces.»

Ligne d'aide

Si vous éprouvez des problèmes psychologiques ou si vous connaissez quelqu'un qui présente des troubles de santé mentale, appelez la ligne

d'aide 1 866 APPELLE (277-3553) ou composez le 8-1-1, option 2.

Le Centre de prévention du suicide de l'Est travaille d'ailleurs avec Santé Québec et les autres centres de prévention pour rendre le numéro d'urgence plus simple à composer. Il est possible d'obtenir plus d'information sur les services offerts par le CPSE au www.cpse.ca et sur la page Facebook de l'organisme.

Le Soir avait rencontré l'homme de football au début de novembre

L'émouvant héritage laissé par Éric Avon

Si son décès suscite encore indignation et sympathies, l'enseignant du Cégep de Rimouski et personnalité sportive très appréciée, Éric Avon, nous avait confié avec émotion, au début de novembre dans les bureaux du Soir, vivre l'un des plus grands honneurs de sa vie.



Olivier Therriault
otherriault@lesoir.ca

Quelques semaines plus tôt, il avait appris que son nom serait dorénavant associé au trophée remis à l'équipe gagnante du circuit de football cadet du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) – Est-du-Québec. Cette entrevue témoignait de la fierté et de l'humilité qui l'habitaient encore récemment. «Le 12 septembre 2025 va rester gravé dans ma mémoire. C'est la journée qu'Éric Plourde (DG du RSEQ Est-du-Québec) m'a annoncé que le trophée porterait mon nom. Nous avons tous les deux les yeux dans l'eau. C'est tout un honneur et je suis encore très touché», confiait-il à la collègue Annie Levasseur.

Originaire de Longueuil, l'homme de football était arrivé au Bas-Saint-Laurent en 2002, au moment de

la création de l'équipe collégiale Les Pionniers. «Je ne savais même pas que Rimouski était sur la rive sud du Saint-Laurent. Tout m'était inconnu, mais j'avais vu le sérieux de l'organisation. J'ai commencé à entraîner l'équipe en août et j'ai tout de suite adopté Rimouski», racontait Éric Avon.

Pionniers tatoués sur le cœur

Également entraîneur à l'école Paul-Hubert de Rimouski et au Mistral de Mont-Joli, il a été associé aux Pionniers de 2002 à 2004, puis de 2006 à 2009 et de 2015 à 2021. Sa passion l'avait ramené comme coordonnateur défensif, puis au sein du conseil d'administration de «son» équipe après son aventure au sein des Jeux du Québec à Rimouski en 2023, où il a occupé le poste de directeur général adjoint.

Ancien joueur du Rouge et Or de l'Université Laval, monsieur Avon a aussi lancé le programme benjamin aux écoles Saint-Jean et Langevin, où il avait repéré plusieurs jeunes talents appelés à se démarquer. Parmi eux, Nathaniel Dumoulin-Duguay, Jean-William Rouleau et Jasmin Desjardins allaient



Le nom d'Éric Avon est dorénavant associé au trophée remis à l'équipe gagnante du circuit de football cadet dans l'Est-du-Québec. Photo courtoisie

notamment suivre ses traces à Laval.

Plus que du football

«Le football représente plus qu'un sport pour moi. J'ai été élevé par une mère monoparentale dans un milieu modeste. Je voulais jouer au hockey, mais on ne pouvait pas se le permettre. En deuxième secondaire, je jouais au handball et j'ai été recruté par l'entraîneur de football. J'ai réussi à faire l'équipe et ça m'a surpris. Ma mère a accepté parce que tout était

fourni par l'école. Mon but était de terminer mon cinquième secondaire. Je n'avais aucun plan pour la suite. J'ai eu beaucoup de remises en question, mais le football était la base de tout», racontait-il avec nostalgie.

Porté disparu le 24 novembre, Éric Avon a été retrouvé sans vie deux jours plus tard dans un secteur boisé du parc Beauséjour. Marié à Marie-Claude Fournier, il est aussi le père de Frédérique et Émile.

Des hommages bouleversants

À la suite du décès d'Éric Avon, de nombreux proches, amis et personnalités lui ont rendu hommage, soulignant son engagement envers sa communauté, le milieu de l'éducation ainsi que les sphères sportive et communautaire.

Olivier Therriault

«Son leadership, sa passion et son sens du dépassement ont marqué de nombreux jeunes au fil des années. Son départ représente une grande perte», a écrit le député de Rimouski-La Matapédia, Maxime Blanchette Joncas. «Un homme dévoué envers sa communauté et un homme qui avait à cœur Rimouski», a

commenté la députée de Rimouski, Maïté Blanchette Vézina. «Nous perdons un bâtisseur, mais son apport au programme, à sa communauté et aux nombreux jeunes qui sont passés sur sa route est tout un héritage», a exprimé le président du conseil d'administration des Pionniers football, David Castonguay. «Il s'est impliqué auprès de jeunes dont plusieurs parents n'avaient même pas rêvé d'un diplôme secondaire et qui sont aujourd'hui diplômés universitaires. Il croyait en la force de la jeunesse et il a consacré son énergie à soutenir ceux qui en avaient besoin», a relaté le cofondateur et ex-président du conseil d'administration des Pionniers football, Louis Khalil.

Marché Claudin Patissière

OUVERT

les 24-25-31 décembre et 1^{er} janvier

Elles sont arrivées!

NOS BÛCHES ARTISANALES DE NOËL

Cette année: **500** créations exclusives

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT, PASSEZ LES CHERCHER!

297 AV. SIROIS, RIMOUSKI | (418) 723-3873



Quand les pirates attaquent nos ondes

Photo courtoisie

On savait déjà que l'intelligence artificielle pouvait plagier des articles de presse, réécrire des contenus ou s'immiscer dans nos plateformes sans y être invitée. On savait aussi que les fausses nouvelles circulaient à la vitesse d'un clic. Mais, que des stations de radio locales, bien ancrées dans nos communautés, deviennent la cible d'attaques sournoises et racistes... Ça, franchement, on ne l'avait pas vu venir!

Le dimanche 23 novembre, plusieurs auditeurs de radios régionales, dont ceux de CJMC Bleu-FM à Sainte-Anne-des-Monts, ont eu l'impression que leur appareil était possédé. Au lieu de la voix familière de leur animateur, ce sont des signaux d'alarme, des messages haineux et des propos ouvertement racistes, incluant la répétition incessante du mot en N, qui ont envahi les ondes. Une prise d'assaut violente, inattendue et profondément troublante.

Attaque virtuelle ciblée ?

Les artisans de la station cherchent encore à comprendre ce qui s'est passé. Une défaillance? Une mauvaise manipulation? Non. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une attaque virtuelle ciblée, dirigée contre des équipements techniques essentiels. Dans le cas de CJMC, les pirates auraient visé un composant clé : une

petite boîte de la marque suisse Barix, aussi banale qu'indispensable, qui est utilisée pour transmettre le signal audio vers l'antenne. Du matériel courant et fiable, mais pas à l'abri d'une intrusion, surtout lorsque les mots de passe par défaut n'ont jamais été modifiés.

« Il serait catastrophique que les ondes deviennent les jouets de pirates tapis dans l'ombre. »

Le technicien de la station de la Haute-Gaspésie a bien tenté de reprendre le contrôle. Impossible. Les pirates auraient changé les accès, verrouillant littéralement l'équipement. Face à cette situation hors de contrôle, une seule solution : tout débrancher. C'est l'équivalent numérique d'arracher la prise murale pour faire taire l'envahisseur.

La signature d'un groupe organisé ?

Plus troublant encore : CJMC n'est pas seule! D'autres stations québécoises ont été touchées et même des

radios aux États-Unis. On est loin d'un petit plaisantin qui s'amuse dans le sous-sol de ses parents! Simultanée et coordonnée, l'opération porte vraisemblablement la signature d'un groupe organisé. Peut-être international, peut-être étatique, peut-être les deux.

Or, c'est là que le malaise s'installe. Car, si un pirate peut prendre le contrôle d'une station locale et y diffuser des messages haineux, qu'est-ce qui empêchera la prochaine attaque d'être encore plus destructrice? Pourrait-on assister à une incitation à la violence, à une fausse alerte à la bombe, à un message d'urgence fabriqué de toutes pièces? Je vous entends me dire que j'exagère. Pas tant que ça, quand on sait que les créateurs de fausses nouvelles et de désinformation aiment les failles, tant techniques qu'humaines. La simplicité est rarement une alliée en cybersécurité.

Plusieurs stations utilisent les mêmes outils de transmission, les mêmes équipements, parfois installés rapidement, parfois configurés à la va-vite. Souvent à bout de ressources, l'industrie radiophonique régionale mise sur l'efficacité et la simplicité. Mais, la simplicité est rarement une alliée en cybersécurité.

Soyons honnêtes : nous ne sommes peut-être qu'au début d'une vague de cyberattaques contre nos médias. La radio, pourtant l'un des médias les plus résilients, pourrait bien se retrouver en première ligne. Qui aurait cru que l'arme d'un pirate informatique serait une petite boîte en plastique branchée derrière une console de son?

Quelques conseils

Les solutions ne sont pas légion, mais elles existent : mettre à jour les équipements et changer les mots de passe par défaut sont des évidences qui ne sont visiblement pas universelles. Former le personnel et renforcer les pare-feu sont autant de conseils que répètent les experts. Aussi et surtout, il faut cesser de croire que, parce qu'on émet depuis Rimouski, Matane, Gaspé ou Sainte-Anne-des-Monts, on est à l'abri des grandes tempêtes numériques.

La radio demeure un lien vital dans nos communautés, un espace de confiance, une voix familière dans le bruit ambiant. Protéger les ondes n'est pas un luxe. C'est une nécessité parce qu'il serait catastrophique que celles qui nous informent, nous rassurent et nous rassemblent deviennent les jouets de pirates tapis dans l'ombre.

L'avis des citoyens demandé

Jusqu'au dimanche 7 décembre, la Ville d'Amqui invite ses citoyens à répondre à un sondage concernant ses parcs et ses espaces verts. Il s'inscrit dans une vaste démarche collective alors que l'ancien hôtel de ville sera déconstruit en 2026.

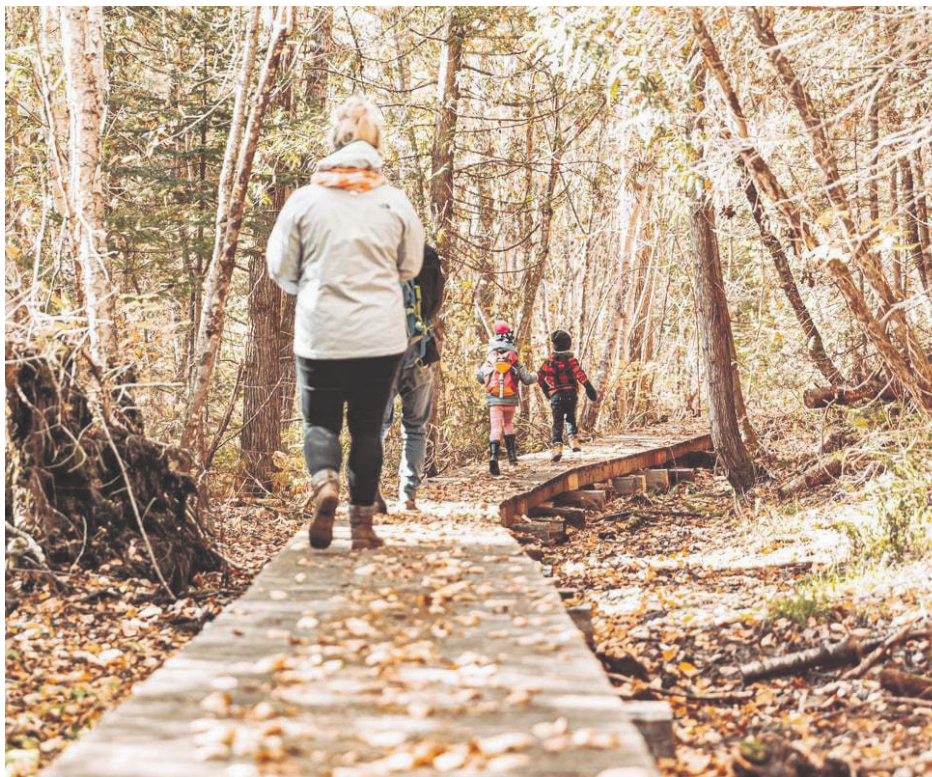
Véronique Bossé

Une firme a reçu le mandat d'élaborer le plan directeur des parcs et des espaces de la Ville. «Elle travaille sur le dossier depuis mai. Elle est venue à Amqui pour visiter les lieux et en constater l'état, ainsi que pour connaître le portrait du territoire et son portrait sociodémographique», indique la mairesse Sylvie Blanchette.

Amqui comporte 17 lieux d'attraits de loisirs. « On a 10 parcs, on tient compte aussi des trois écoles, parce que ce sont également des espaces verts qui sont utilisés par des citoyens. On a également quatre autres espaces d'attraits de loisirs, que ce soit la passerelle ou la gare. Cette firme a déjà commencé les travaux. Étant donné que l'on doit déconstruire notre ancien hôtel de ville qui se trouve déjà dans le parc Marcel-Rioux, on veut définir ce qu'il y aura à la place », explique madame Blanchette.

Améliorations ou ajouts

Amqui souhaite ainsi avoir l'apport de ses citoyens pour la suite. «On veut qu'ils puissent nous faire parvenir leurs suggestions. On veut savoir



Le sondage est disponible jusqu'au 7 décembre. Photo Ville d'Amqui

ce qu'ils pensent qui pourraient être améliorés ou ajoutés. On veut l'avis de nos résidents, mais aussi celui des gens de l'extérieur. Lorsqu'il passe par Amqui, on souhaite que ces gens prennent aussi le temps de s'arrêter dans notre ville, de s'y déposer, d'où la raison pour laquelle on veut savoir ce qu'ils recherchent en venant ici», relate Sylvie Blanchette.

De ce fait, chaque personne est invitée à répondre à ce sondage en son nom, même les jeunes de 18 ans ou moins. Toutes les réponses seront compilées

et traitées de manière confidentielle. Les questions concernent notamment les usages et les fréquences d'utilisation des parcs et des espaces verts, ainsi que l'abondance d'offres de loisirs selon les quatre saisons. « Il faut se rappeler que le sondage sera un outil de travail qui nous servira pour les 10 prochaines années, afin de déterminer les investissements qui doivent être faits. »

Le sondage est disponible en ligne, via le portail citoyen, ou en format papier, à l'hôtel de ville ou à la bibliothèque.

La Matapédia : budget de 24 M\$

Le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté son budget de 24 M\$ pour l'année 2026 lors de sa séance ordinaire du 26 novembre dernier.

Véronique Bossé

Ce montant exclut les investissements éoliens. Il représente une augmentation de 23 % par rapport à 2025, attribuable à l'augmentation des enveloppes d'investissements du Fonds régions et ruralité et des investissements en véhicules et équipements du service de protection incendie. Les municipalités devront ainsi contribuer davantage au financement de la MRC.

« La Matapédia, comme la plupart des MRC rurales du Québec, est aux prises avec des enjeux importants. Qu'il s'agisse de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée, de l'augmentation des coûts dans les domaines des matières résiduelles ou de la sécurité incendie ou de la complexité des nombreuses responsabilités qui nous sont confiées par le gouvernement du Québec », explique son directeur général et greffier-trésorier, Joël Tremblay.

Dans la prochaine année, la MRC souhaite notamment consolider le service informatique auprès des municipalités locales et développer le service régionalisé en eaux usées et eau potable pour les municipalités locales.

PENSEZ À VOS CADEAUX AVEC

Toute l'équipe vous souhaite de Joyeuses Fêtes!

STIHL

DE TOUT POUR LE PROFESSIONNEL

GTA 26

229⁹⁹\$

SH 56 C-E

RE 80

FS 38

FS 111

15 OUTILS KOMBI

POUR CHACUNE DE VOS TÂCHES

DE TOUT POUR VOTRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR!

- MINI CULTIVATEUR BF-KM
- DÉBROUSSAILLEUSE FS-KM
- COUPE-HERBE COURBE FSB-KM
- MOTEUR KOMBI SYSTÈME À ESSENCE KM 56 RC-E
- BALAI KW-KM
- SOUFFLEUR BG-KM
- PERCHE D'ÉLAGAGE HT-KM

- SCIE D'ÉMONDAGE
- CASQUE FUNCTION
- GANTS PROSCAPER

1255, RUE INDUSTRIELLE, MONT-JOLI

418 775-5877

À votre service depuis 1956

Les grandes marées

15 ans plus tard

Le déluge côtier qui a marqué l'histoire

Le 6 décembre 2010 est demeuré gravé dans la mémoire collective de l'Est-du-Québec. Cette journée a marqué le début d'une catastrophe naturelle sans précédent pour les communautés côtières du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.



Johanne Fournier
jfournier@lesoir.ca

Pendant cinq à six heures, des vagues qui ont atteint plus de 5 mètres se sont abattues sur le littoral, causant des dommages considérables aux infrastructures et aux propriétés privées.

L'événement résultait d'une combinaison rarissime de facteurs météorologiques et astronomiques. Comme l'explique Daniel Bourgault, il s'agissait d'un événement exceptionnel arrivant une fois en 50 ans ou peut-être même plus. Selon le professeur à l'Institut des sciences de la mer (ISMER) de l'UQAR, la tempête s'expliquait par trois facteurs : une période de grandes marées, des vents violents du nord-est atteignant 80 km/h et une



Le professeur à l'ISMER-UQAR, Daniel Bourgault Photo courtoisie

basse pression atmosphérique qui a fait surélever le niveau de l'eau.

À Rimouski, la marée avait atteint un niveau record de 5,54 mètres, du jamais-vu en 110 ans. Les municipalités de Sainte-Flavie et de Sainte-



Une scène captée à Sainte-Luce, le 6 décembre 2010. Photo archives Le Soir

Luce avaient été particulièrement touchées, avec respectivement 76 % et 72 % des propriétés en bord de mer endommagées. L'état d'urgence avait été décrété dans quelques villages, forçant l'évacuation de plus de 500 personnes.

Bilan catastrophique

La route 132, artère vitale de l'Est-du-Québec, avait été emportée ou recouverte d'eau et de débris à plusieurs endroits. Le bilan matériel s'est révélé catastrophique. Dans la région, un total de 72 résidences ont été démolies, 18 ont été déplacées et une trentaine ont nécessité des réparations majeures. Plus de 21 M\$ ont été versés aux sinistrés, sans compter les M\$ consentis aux municipalités pour les dommages à leurs infrastructures.

Pour les riverains, les scènes vécues ce jour-là demeurent traumatisantes. Des garages cassés en deux partant à la mer, des voitures roulant sur les vagues, des sous-sols inondés et des terrains engloutis par la force de l'eau ont marqué les esprits. Impuissants devant la fureur des éléments, certains propriétaires ont perdu jusqu'à 18 pieds (5,5 mètres) de terrain en quelques heures seulement.



Au total, 72 résidences ont dû être démolies après les grandes marées de 2010. Photo courtoisie



L'échec des infrastructures de protection

Les grandes marées de 2010 ont révélé une vérité dérangeante : les structures de protection côtière traditionnelles sont largement inefficaces face à la puissance du fleuve déchaîné.

Johanne Fournier

Les recherches menées par la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ont démontré que le tiers des ouvrages de protection, comme les quais en béton ou en bois et surtout les remblais de roches, n'ont été d'aucune utilité le 6 décembre 2010.

L'un des principaux enseignements tirés de cette catastrophe concerne justement l'effet pervers de certaines

infrastructures de protection. Une plage enrochée ou bétonnée se vide de son sable naturel, offrant ainsi un environnement propice aux vagues destructrices. Pire encore, les analyses scientifiques ont révélé que la présence de structures de protection a parfois amplifié l'érosion sur les terrains adjacents, créant ce qu'on appelle l'effet de bout.

Dans la MRC de La Mitis, qui avait été particulièrement touchée, plus de 25 % des structures de protection ont été complètement endommagées. Les processus d'érosion et de submersion ont été observés, tant sur les côtes naturelles que sur les côtes artificielles. À Saint-Ulric, la municipalité avait entrepris, quelques jours avant la tem-

pête, d'enrocher une partie des berges aux prises avec de graves problèmes d'érosion. Le ressac avait non seulement détruit tout le travail accompli, mais avait également endommagé davantage ce tronçon de route.

Changement de paradigme

Ces constats ont forcé un changement radical de paradigme dans la gestion des zones côtières. Les autorités ont progressivement abandonné l'approche de l'ingénierie lourde au profit de solutions plus naturelles et durables. Sainte-Luce et Sainte-Flavie ont notamment opté pour des projets de recharge de plage, permettant au sable d'absorber l'énergie des vagues, plutôt que de les amplifier.

Dans un rapport d'analyse présenté au ministère de la Sécurité publique du Québec par la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'UQAR en février 2013, le chercheur Christian Fraser résume bien la situation. «La relocalisation reste la meilleure solution, écrit-il. Si les constructions s'étaient établies à plus de 20 ou 30 mètres de la ligne du rivage, les problèmes auraient probablement été évités.»

Cette leçon douloureuse a conduit à une nouvelle réglementation municipale beaucoup plus stricte, interdisant toute nouvelle construction dans une zone de contrainte variant de 20 à 42 mètres à partir de la plage.



CE DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

À VOTRE
HOME HARDWARE
DE RIMOUSKI



Pizza au
chocolat
cuite sur le
BBQ au menu!



**PARTICIPEZ À L'ÉVÉNEMENT BBQ
WEBER AU PROFIT DU CENTRE DE
PÉDIATRIE SOCIALE DE RIMOUSKI.**



Le petit repère
PÉDIATRIE SOCIALE



LES BBQ VONT CHAUFFER TOUTE LA
JOURNÉE POUR LA BONNE CAUSE!



Les grandes marées

15 ans plus tard

Un tournant dans la gestion du territoire

Les grandes marées de 2010 ont provoqué une transformation profonde dans la façon dont les municipalités côtières abordent aujourd'hui l'aménagement du territoire.

Johanne Fournier

Avant cette catastrophe, la MRC de La Mitis imposait une distance minimale de seulement 9 mètres entre une nouvelle construction et la ligne des hautes eaux. En se basant sur les données fournies par la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), cette marge atteint désormais 42 mètres dans certains secteurs.

Ce resserrement spectaculaire des normes découle d'une meilleure compréhension du territoire. Les chercheurs de l'UQAR ont comparé des photographies aériennes des

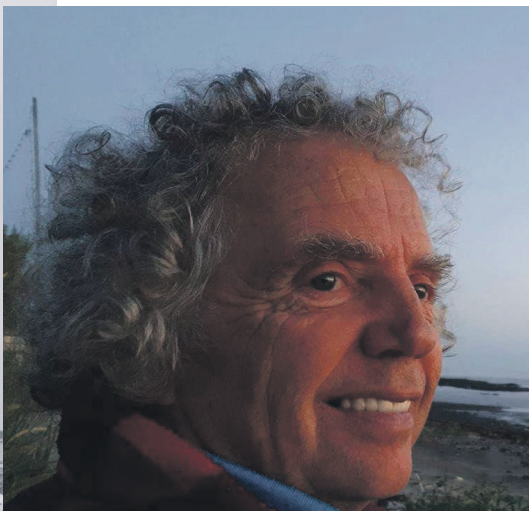


La route 132 avait été lourdement endommagée en plusieurs endroits. Photo courtoisie

années 1940 à nos jours, qui ont révélé que la côte régresse progressivement. Le recul moyen mesuré lors de la tempête de 2010 a atteint près de 4 mètres, alors que le taux moyen annuel entre 2004 et 2010 était géné-

ralement inférieur à 0,2 mètre. Plus de 800 demandes d'avis géomorphologiques ont été adressées au ministère de la Sécurité publique du Québec à la suite de la tempête de 2010.

Sainte-Flavie, « un autre Forillon »



L'ex-maire de Sainte-Flavie, Damien Ruest
Photo courtoisie

Sainte-Flavie illustre parfaitement cette nouvelle approche préventive. La municipalité a géré une enveloppe de 5,5 M\$ octroyée par le ministère de la Sécurité publique pour un projet pilote de déménagement volontaire.

« À Sainte-Flavie, il y a 63 maisons qui ont été enlevées du bord du fleuve, relate Damien Ruest, qui était maire au moment des grandes marées du 6 décembre 2010. On a réussi à en sauver 16. Puis, les autres sont parties au dépotoir. Des citoyens ont été déracinés de force. »

Cette démarche n'a pas été sans conséquence humaine. Sainte-Flavie, qui comptait 946 habitants en 2010, en recensait une centaine de moins une dizaine d'années plus tard. « Ces gens-là sont partis à Mont-Joli ou à Rimouski, indique monsieur Ruest. C'est quasiment un autre Forillon! » Monsieur Ruest, qui est le propriétaire du Motel La Mer Veille à Sainte-Flavie, témoigne de cette transformation radicale du paysage : dix de ses voisins sont partis et la municipalité a construit un parc là où se trouvaient autrefois dix propriétés.

Malgré ces changements draconiens, des défis persistent. Plusieurs résidents demeurent dans des zones où aucune nouvelle construction n'est désormais permise, créant une situation paradoxale, où certains vivent dans un territoire jugé trop dangereux pour tout développement futur.



Une photo des dommages à Sainte-Flavie. Photo archives Sonia Lévesque



Des leçons pour l'avenir à retenir

Une décennie et demie plus tard, les enseignements des grandes marées de 2010 résonnent avec une acuité particulière face aux changements climatiques.

Johanne Fournier



Les dégâts ont été considérables lors des grandes marées de 2010 Photo archives Le Soir

Selon Environnement et Changement climatique Canada, les températures moyennes annuelles ont augmenté entre 1987 et 2006, surtout en hiver. À Gaspé, par exemple, la température moyenne annuelle a grimpé de 2,71 degrés Celsius. De l'avis du ministère, cette tendance devrait se maintenir, entraînant un déplacement rapide du littoral, une hausse du niveau marin et des dommages accrus lors des tempêtes.

L'un des progrès majeurs depuis 2010 concerne les systèmes d'alerte. L'une des lacunes criantes révélées par la tempête historique était l'effet de surprise, malgré une conjoncture



Une autre scène captée sur le boulevard du Rivage, à Rimouski. Photo archives Le Soir

d'événements relativement prévisibles.

Damien Ruest, alors maire de Sainte-Flavie, rappelle que sa municipalité n'avait reçu aucune alerte de la Sécurité publique, contrairement à la Gaspésie. Depuis, l'Institut Maurice-Lamontagne de Mont-Joli a développé des avertissements de débordements côtiers publiés sur le site d'Environnement Canada. Puis, des municipalités comme Matane ont mis en place des systèmes d'alerte d'urgence par message texte.

Les défis

La prévision précise demeure un défi. L'orientation de la côte, la direction des vents et la présence ou l'absence de glaces dictent l'allure des tempêtes, ce qui rend difficile la prédiction exacte des zones les plus vulnérables. Cette incertitude explique pourquoi les riverains sont souvent pris par surprise, malgré les progrès technologiques.

Un autre enjeu préoccupant concerne la mémoire collective et la vigilance des citoyens. Plusieurs personnes ont malheureusement tendance à oublier rapidement ce qui s'est produit il y a 15 ans. Certains demeurent convaincus de pouvoir vaincre la mer lorsqu'elle se déchaîne, créant un problème du point de vue de la sécurité. D'autres, au contraire, ont tiré des leçons et n'hésiteront pas à évacuer leur résidence au besoin.

Impacts psychologiques et sociaux

Les impacts psychologiques et sociaux de l'érosion côtière restent largement sous-étudiés. Les autorités sanitaires du Québec reconnaissent, dans leur grande *Évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques* publiée en 2023, que «les conséquences sur la santé sont moins



Pour certaines personnes qui ont vu, impuissantes, les vagues d'une rare violence fracasser les fenêtres de leur sous-sol pour l'inonder en quelques minutes, le souvenir demeure traumatisant. Photo Johanne Fournier

de nature physique que liées aux réchauffement climatique, les impacts psychologiques et sociaux». Les tempêtes hivernales créant des conditions similaires à 2010 deviendront probablement plus fréquentes. La lutte contre l'érosion côtière est donc loin d'être terminée et, avec le

RAAQ-SAAQ

LES FAIBLESSES D'UN BON SYSTÈME

La création en 1978 d'un régime d'assurance public a permis d'améliorer l'indemnisation des personnes blessées lors d'un accident d'automobile. Si notre assurance est bonne, son application comporte des failles.

DES VICTIMES NE SONT PAS OU N'ONT PAS ÉTÉ PAYÉ CE QUI LEUR ÉTAIENT DÛ.

Vous pouvez douter de vos paiements si vous avez subi une ou plusieurs blessures suivantes :

- UN TRAUMATISME CRANIEN (TCC);
- DES BRÛLURES MAJEURES;
- DES CICATRICES MULTIPLES;
- UN PNEUMOTHORAX;
- UNE TRACHÉOTOMIE.

Bonne nouvelle nous pouvons, (à certaines conditions) faire corriger les montants versés (Irr, Séquelles permanentes et autres), ET CE peu importe la date de votre accident. (1978 à 2025). Nous pouvons, avec votre consentement, faire corriger votre dossier en tout respect de la Loi.

Communiquez avec nous pour plus de détails.

Solutions Esa inc.
12992, 22^e avenue, St-Georges, G5Y 7L3
Tel : 418 222-7911
Courriel : solutions.esa.inc@gmail.com

Besoins records à la veille de la Guignolée

L'augmentation du nombre de personnes vivant en situation de pauvreté exerce une pression croissante sur les organismes d'aide alimentaire. À la veille de la Grande Guignolée, les besoins sont particulièrement criants : une personne sur cinq vit en situation d'insécurité alimentaire au Québec.

Bruno St-Pierre

Au cours de la dernière année, Moisson Rimouski-Neigette a réalisé près de 1 500 dépannages alimentaires et servi plus de 7 000 repas. «On le constate. Il y a de plus en plus de gens qui s'inscrivent à nos services. On est chanceux à Rimouski. Il y a beaucoup d'organisations qui nous appuient, beaucoup de commerces où on fait de la récupération, donc c'est la solidarité régionale qui permet d'y arriver», indique sa directrice générale, Marie-Ève St-Pierre.

Dans le contexte économique actuel, personne n'est à l'abri d'un mauvais coup du sort. «J'ai des gens qui travaillent, qui doivent payer le loyer, les factures d'électricité, le transport, les assurances et tout. La seule dépense qu'ils peuvent réduire, c'est malheureusement l'épicerie», relate madame St-Pierre. Elle note également une présence accrue de personnes seules,



Le Club Lions de Rimouski contribue aussi financièrement à la Guignolée et à Moisson Rimouski-Neigette. Photo courtoisie

d'étudiants et de retraités dans les files d'attente pour obtenir du dépannage alimentaire.

Paniers de Noël

Au Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette, responsable de la distribution des paniers de Noël, la demande explose également, explique son directeur général, Bertrand Milliner. «L'an dernier, on a aidé 873 familles avec la Grande Guignolée. Cette année,

selon les prévisions, on va être autour de 1 000 demandes.»

L'argent redistribué sous forme de paniers de Noël provient de la collecte dans les rues, des dons corporatifs et de la Grande Guignolée. Avec l'augmentation des appels à l'aide, le montant remis à chaque famille risque d'être réduit cette année.

«Ce qui nous fait peur, c'est la quantité que nos gens vont pouvoir acheter, qui va être bien moindre que ce qu'ils auraient pu avoir avant. Au moins il y aura quelque chose sur la table. Ils pourront s'acheter un rôti, des patates, peut-être un petit dessert. Si on peut se dire qu'on a travaillé assez fort pour qu'ils aient un beau Noël, on est contents», soutient monsieur Milliner.

Les Lions en renfort

Au départ, le Club Lions de Rimouski avait pour mission de fournir des lunettes aux personnes qui n'en avaient pas les moyens. Depuis quelques années, cette mission s'est élargie. «On a élargi notre façon d'aider. Les gens ont besoin de plus qu'avant. Les lunettes, c'est rendu quasiment secondaire pour plusieurs. Juste à l'école, c'est facile à voir. Il y a des enfants qui n'arrivent pas trop habillés et qui n'ont pas mangé le matin», relate le président, Ghislain Lévesque.

Cette année, les Clubs Lions remettront 40 bons d'achat de 100 \$ aux familles dans le besoin, en collaboration avec le Centre d'action bénévole. Ces bons ne peuvent servir à acheter de l'alcool ou du tabac, mais uniquement des denrées alimentaires. Le Club Lions de Rimouski contribue aussi financièrement à la Guignolée et à Moisson Rimouski-Neigette.

Tout au long de l'année, l'organisme reçoit également des demandes d'aide d'urgence. «On a une mère dont la petite fille a un cancer. On a donné pour l'aider. On a offert un bon d'essence à des gens qui doivent se déplacer pour des soins de santé. C'est régulier», raconte monsieur Lévesque.

Au-delà de l'aide alimentaire

Parfois, les demandes vont au-delà de l'aide alimentaire. «Une école nous a demandé des dictionnaires. J'ai dit : le ministère n'en fournit pas ? Oui, mais quatre pour 60 élèves ! Alors, on a acheté des dictionnaires. On dirait que le gouvernement n'est plus capable de suffire à la demande.» Pour sa part, le Club Lions de Saint-Anaclet distribuera cette année environ 25 paniers de denrées non périssables dans la municipalité.



La Grande Guignolée se tiendra, ce jeudi 4 décembre, dans les rues de Rimouski. Photo Olivier Therriault

« Les inégalités de richesse n'ont jamais été aussi importantes »

Coût de la vie : basculer dans la pauvreté

La forte hausse du coût de la vie pousse de plus en plus de familles, de personnes seules et de retraités vers la pauvreté. Depuis cinq ans, le coût du logement a grimpé en flèche, tout comme celui du panier d'épicerie. Durant la même période, les revenus des plus démunis ont continué de diminuer. Les inégalités sociales n'ont jamais été aussi grandes.



Bruno St-Pierre
info@lesoir.ca

« L'État s'est désengagé de la lutte à la pauvreté. Au Québec, par exemple, pendant des années, on n'a pas indexé les prestations d'aide sociale. Nos gouvernements eux-mêmes génèrent de la pauvreté. Et non seulement ça, mais aussi de l'itinérance. Lorsque le premier ministre François Legault affirme que jamais un gouvernement n'a remis autant d'argent dans le portefeuille des Québécois depuis 2018, il a raison. Mais il omet de préciser que ce sont surtout les plus riches qui en bénéficient. »

Le professeur Desgagnés, qui a réalisé de nombreuses études sur les inégalités sociales, estime que les écarts de revenus et les inégalités de richesse n'ont jamais été aussi importants.

Les salaires ne suivent pas

Selon l'Observatoire québécois des inégalités, depuis la pandémie, le prix du logement a augmenté de 31 % et celui de l'alimentation de 28 %.



Le professeur à la retraite de l'UQAR,
Jean-Yves Desgagnés. Photo courtoisie

Ces dépenses représentent plus de la moitié du budget des familles à faible revenu, contre moins du quart pour les plus riches. L'impact de la hausse du coût de la vie est donc disproportionné. Les plus aisés se plaignent le ventre plein, sans voir la misère chez leurs voisins.

« Non seulement on assiste à une augmentation, mais la gravité, c'est-à-dire l'écart entre le revenu disponible des personnes et des familles par rapport au seuil de pauvreté, est de plus en plus grande. J'ai calculé, par exemple, que pour les personnes à l'aide sociale, la prestation est infé-



Depuis la pandémie, le prix de l'alimentation a augmenté de 28 %.
Photo courtoisie Moisson Québec

rieure de 45 % à la Mesure du panier de consommation. En fait, on a un seuil de pauvreté, et le filet social ne permet même pas de l'atteindre », dénonce Jean-Yves Desgagnés.

Pendant ce temps, les revenus ont suivi des trajectoires opposées. Entre 2020 et 2024, le revenu des plus pauvres a diminué de 2 %, pour atteindre moins de 30 000 \$ en moyenne, tandis que celui des plus riches est passé de 140 000 \$ à 212 000 \$, une hausse de plus de 50 %. Même après impôt, l'écart entre riches et pauvres n'a jamais été aussi grand.

Pire en région

En 2023, avec un revenu net par habitant de 33 000 \$, le Bas-Saint-Laurent arrive au dernier rang au Québec. Traditionnellement, les gouvernements compensaient ces faibles revenus par l'aide sociale, les allocations familiales ou les prestations de retraite, mais ces transferts ont diminué de 3 % en 2023, ajoutant à la pression qui pèse sur les ménages à faible revenu. Près de 15 % de la population régionale vit en situation de pauvreté, soit environ 28 000 personnes, dont de nombreux enfants.



**25 ans
ça se fête!**

Venez célébrer avec nous les 25 ans de Pot Pourri Rimouski les **5, 6 et 7 décembre!**

Un moment idéal pour venir faire vos achats du temps des Fêtes!

Pour cuisiner, recevoir ou trouver le cadeau parfait!



- Démonstration de produits
- rabais en boutique
- cadeaux avec achat aux 25 premiers clients de chaque journée
- tirage d'un certificat cadeau de Losange restaurant!



Pot Pourri
cuisine

Magasinez ici



potpourririmouski.com

VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025 19H30

Concert de Noël
Messe de minuit d'antan
Choeur de La Mitis

Admission: Gratuite

Église Notre-Dame-de-Lourdes
Mini concert (avant messe) 19h00

Conception graphique: www.stephaneroy.ca

JOYEUSES FÊTES

Fosse septique non vidangée pendant sept ans

Rimouski pointée du doigt

Olivier Baronet, un résident de la rue des Glaces à Rimouski, a payé 125 \$ annuellement en taxes pour la vidange de sa fosse septique pendant sept ans. Mais, il déplore que le service n'ait jamais été rendu. Une situation que sa mère, Suzanne Isabel, qualifie d'inacceptable.

Johanne Fournier

Lorsque la fosse a finalement été ouverte, l'état était alarmant. «C'était paqueté, c'était à ras bord, témoigne son père, Robert Baronet. C'est encore beau qu'il n'y ait pas eu de refoulement!»

La Ville de Rimouski maintient une version différente. «Pour ce qui est du 183, rue des Glaces, il y a des vidanges de fosse septique qui apparaissent dans nos dossiers de suivi des dernières années», fait savoir par courriel le conseiller aux communications et aux relations avec les médias. Frédéric Savard a refusé notre demande d'entrevue avec un responsable du service de l'environnement de la Ville. «Puisque des conversations sont en cours et à venir entre le propriétaire concerné et des membres de notre équipe, le suivi sur le sujet sera fait par notre équipe directement avec lui», fournit-il comme raison.

Confusion d'adresses coûteuse

La famille attribue le problème à l'erreur de numérotation civique. «Si la vidange n'a jamais été faite chez Olivier pendant sept ans, c'est parce que le mode de fonctionnement de la Ville l'empêche de comprendre exactement où le camion de Sani-Manic va,



Olivier Baronet sur l'une des dalles de ciment de sa fosse septique. Photo Johanne Fournier

à cause d'une erreur de numérotation civique», explique Robert Baronet.

Mais, l'analyste en planification du territoire de la Ville insiste sur le fait qu'aucune résidence n'a d'adresse en double. «À aucun moment dans le processus, il n'y a eu une résidence qui avait la même adresse, soutient Jean-Philippe Chabot. On a retiré l'ensemble des adresses qui pouvaient poser problème.»

Selon Robert Baronet, les services municipaux utilisent Google Maps pour identifier les propriétés. «La responsable de l'environnement nous a envoyé une photo d'une carte aérienne qui vient de Google Maps, où on voit de la peinture verte sur les terrains qui doivent être vidangés. Puis, c'est le 147 qui est identifié, pas le 183!» Il est à noter que le numéro civique 147 était auparavant le 183.

Lorsque Sani-Manic est finalement intervenu cet été, après que le propriétaire de la résidence et son père eurent été insistants, les dégâts étaient importants, rapporte Robert Baronet. «Le camionneur a dit qu'habituellement, ça prenait 15 minutes pour vider une fosse, raconte-t-il. Là, il a dit que ça a pris quasiment 45 minutes. Sur son rapport, il a indiqué que la fosse était endommagée.»

Vers une résolution ?

Olivier Baronet a tenté de déposer une réclamation. Mais, il s'est heurté à des délais administratifs. «Un employé de la Ville lui a écrit une lettre pour lui dire qu'il avait 15 jours pour faire une réclamation et qu'il avait dépassé les 15 jours», se désole sa mère, Suzanne Isabel.

Saint-Narcisse : référendum possible

Le conseil municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski a adopté un règlement décrétant une dépense de 465 000 \$ et un emprunt de 375 000 \$ pour l'acquisition d'un camion de déneigement de 10 roues, le 10 novembre dernier.

Alexandre D'Astous

La Municipalité a publié ce jeudi 27 novembre un avis public sur son site Internet pour rappeler que les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Le registre sera accessible de 8 h à 16 h 30 le 9 décembre au bureau municipal situé au 7 rue du Pavillon.

Le nombre de demandes requises pour que le règlement numéro fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 107. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 10 h le mercredi 10 décembre sur la page Facebook de la Municipalité ainsi que sur le tableau d'affichage au bureau municipal où le résultat pourra être consulté.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal. Il est aussi possible d'en obtenir une copie par courriel en s'adressant au bureau de la municipalité au 418-735-2638 poste 101.

Rimouski investit pour la rénovation de HLM

Rimouski confirme sa participation financière, pour une somme de 780 527 \$, au programme de rénovation des habitations à loyer modique pour des immeubles situés sur la rue Boulay.

Olivier Therriault

Le maire Guy Caron explique que l'Office d'habitation Rimouski-Neigette (OHRN) a déposé des demandes d'aides financières à la Société d'habitation du Québec dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (HLM). Ce programme exige une contribution

municipale de 10 % des dépenses admissibles.

Les demandes de l'OHRN touchent les immeubles du 385 au 395 rue Boulay et des immeubles à déterminer (deux jumelés et logements), situés dans le secteur du Colisée Financière Sun

Life. Considérant que les coûts estimés pour ces travaux totalisent 7 805 267 \$, la contribution de la Ville sera de 780 527 \$, payable en deux versements, soit de 85 613 \$ en 2026 et de 694 914 \$ en 2027.

Ex-directeur général et candidat défait à la mairie de Métis-sur-Mer

Marcheterre de nouveau accusé

L'ancien directeur général de la Ville de Métis-sur-Mer, Stéphane Marcheterre, qui faisait déjà face à deux chefs d'accusation de non-respect des conditions de probation, a comparu pour un nouveau dossier en semblable matière au palais de justice de Rimouski.

Alexandre D'Astous

En l'absence de l'accusé, Me Marie-

Ève Claveau, au nom de Me Caroline Bérubé, a plaidé non coupable et accepté la preuve du ministère public. Elle a demandé le report des dossiers, le nouveau et les deux plus anciens, au 26 janvier, pour fixer une date de procès.

Le nouveau bris reproché à l'accusé est de ne pas avoir effectué 50 heures de travaux communautaires dans un délai de neuf mois à compter du

1^{er} mai 2024.

En pleine campagne électorale, alors qu'il se présentait à la mairie de Métis-sur-Mer, Marcheterre avait officiellement comparu, le 6 octobre dernier, pour répondre à deux chefs d'accusation de non-respect des conditions de probation. Me Caroline Bérubé avait enregistré des réponses à l'accusation et demandé le report des dossiers pour la forme au 24 novembre afin de prendre le temps d'analyser la preuve qui lui avait été remise par le procureur de la Couronne, Me Claude Girard.

Omis de se conformer

Selon la dénonciation, Marcheterre aurait omis de se conformer à sa probation, en mai 2025, en faisant référence à des personnes sur les réseaux sociaux alors que cela lui était interdit dans le cadre de la probation qui lui avait été imposée dans un dossier de harcèlement criminel remontant à 2021.

Stéphane Marcheterre a été directeur général de Métis-sur-Mer de 2016 à 2023. Il tentait de succéder à Jean-Pierre Pelletier à la mairie de la Ville. Il a été défait par Pascale Geoffroy par 269 votes contre 55.



L'ancien directeur général de la Ville de Métis-sur-Mer, Stéphane Marcheterre Photo tirée de Facebook

Dix-neuf vols élucidés par la SQ

Condamné à 33 mois de prison en juin 2024 pour une série de vols et de fraudes à Rimouski, Joseph Girard n'aurait pas mis de temps à récidiver après sa libération.

Alexandre D'Astous

La Sûreté du Québec a de nouveau procédé à l'arrestation de l'homme de 31 ans, ce qui permettrait de résoudre 19 dossiers de vols dans des véhicules commis au cours des dernières semaines à Rivière-du-Loup et à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

«Le 21 novembre dernier, vers 10 h,

les services d'urgence ont été appelés dans le secteur de la route de la Montagne, à Notre-Dame-du-Portage, concernant un individu en état de confusion. Les policiers ont procédé à la saisie d'environ 90 comprimés de méthamphétamine et à son arrestation», mentionne le porte-parole de la SQ, Frédéric Deshaies.

L'homme de 31 ans a été interrogé avant de comparaître en fin de journée pour une infraction liée aux stupéfiants. Il a de nouveau été amené devant le tribunal en lien avec cette série de vols dans des véhicules. Girard demeure détenu

à la suite de ces comparutions.

Femme également arrêtée

Dans le cadre de l'enquête, une femme de 22 ans de Rivière-du-Loup a aussi été arrêtée, puis remise en liberté pour la suite des procédures. Elle pourrait faire face à des accusations de vol dans un véhicule.

La Sûreté du Québec invite toute personne ayant été victime d'un vol dans un véhicule à le signaler afin d'aider les enquêteurs à établir les liens nécessaires et à poursuivre leur travail.

Leclerc : probation de trois mois

Pierre-Luc Leclerc, l'ancien attaché politique du député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, devra se soumettre à une probation de trois ans. Il devra respecter certaines conditions, notamment de ne pas se trouver à l'intérieur d'un certain rayon du lieu de résidence et de travail de la plaignante.

Olivier Therriault

Le juge de la Cour du Québec, Jérôme Simard, n'a cependant pas ordonné le port du bracelet antirapprochement, comme le demandait la procureure de la Couronne, Me Marie-Pierre Chicoine Côté. Il a tenu compte de la détention préventive de quatre mois dans l'imposition de la peine.

Leclerc a plaidé coupable, le 20 novembre, à des accusations de harcèlement criminel et de bris de promesse pour des événements survenus entre le 1^{er} mai 2023 et le 12 septembre 2024. L'accusé a admis les faits relatés dans une trame factuelle écrite qu'il a également signé. Le juge Simard a prononcé une ordonnance de non-publication concernant tous les détails permettant d'identifier la victime.

Harcèlement

Les faits relatés par la procureure de la Couronne, Me Marie-Pierre Chicoine-Côté, sont à l'effet que Pierre-Luc Leclerc s'est fait insistant auprès d'une femme qui ne souhaitait pas avoir de contact avec lui par des lettres ou en s'informant auprès de proches de la plaignante. L'accusation de bris de promesse découle du fait que l'accusé n'a pas respecté une des conditions de sa remise en liberté après son arrestation du 17 juin 2024 en tenant d'entrer en contact avec la plaignante. Il avait été arrêté de nouveau le 12 septembre 2024.



Chambre de
commerce et
d'industrie de
La Mitis



Lancement officiel de notre campagne d'achat local du temps des Fêtes!

Du 19 novembre au 14 décembre 2025, pour chaque
achat de 20 \$ et plus chez les commerces participants,
vous recevrez un coupon de participation.

Plus de 5 750 \$ en billets-cadeaux! 

**TIRAGE LE
17 DÉCEMBRE
À 11 H.**



**TOUS LES DÉTAILS SONT
SUR NOTRE SITE WEB!**



Rabot D. Bois

276, route 132 O.
Sainte-Luce

418 732-8832



**cuisine
concept**

1260, rue Industrielle,
Mont-Joli

418 775-2228



L'hibou-coup inc.

1552, Boul. Jacques-Cartier
Mont-Joli

418 775-7871



**LES PRODUCTIONS
MAJICAM**

JIMMY VALCOURT:
RÉALISATEUR-CINÉASTE-PRODUCTEUR

**Pub - Corpo - Captation -
Vidéoclip / Télévision - Web**

Sainte-Angèle-De-Méridi

noovo
Votre station de télévision locale CFTF



Dickner
EQUIPEMENT BELZILE

VENTE | LOCATION | RÉPARATION

1281, boul. Jacques-Cartier
Mont-Joli (Québec) G5H 2T3

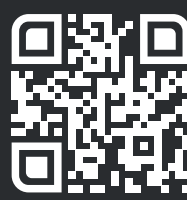


418 775-4200



Accédez à
votre journal
en un clic

Le SOIR



journallesoir.ca

Traverse Rimouski-Forestville

Tout est en place pour un retour en 2026



Le navire réservé pour relancer le lien maritime entre Rimouski-Forestville. Photo courtoisie

La résolution adoptée le 26 novembre par le conseil municipal de Rimouski, confirmant son appui à la relance de la traverse maritime Rimouski-Forestville, permet au promoteur privé Louis-Olivier Carré de finaliser l'achat du navire destiné au service. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement du Québec.

Véronique Bossé

C'est ce qu'a indiqué le président des Industries Rilec après la séance, en précisant qu'une entente d'achat avec le propriétaire actuel du bateau est en place depuis plus d'un mois. «Si j'ai mentionné que la date d'échéance était le 27 novembre, c'est parce que je devrai donner une réponse officielle à ce moment-là», a-t-il souligné au *Soir.ca*.

Le promoteur devait également obtenir l'appui officiel de la Ville de Rimouski avant cette date. Pour faire entrer le bateau au pays, il doit d'abord être canadianisé, soit adapté à sa nouvelle vocation au pays. «En avril, notre intention était que le bateau arrive ici en septembre, pour procéder à sa canadianisation de septembre à l'an prochain. Nous sommes maintenant en novembre, donc la canadianisation se fera en Grèce, là où se trouve actuellement le bateau.»

Détailler les étapes nécessaires

Des spécialistes de la canadianisation ont ainsi passé quelques jours à bord du navire afin d'en effectuer l'analyse finale. Celle-ci mènera à la production d'un rapport détaillant les étapes

nécessaires pour mettre le bateau aux normes canadiennes. Une fois le bateau acheté, il faudra 50 jours avant le règlement final qui confirmera que monsieur Carré en est le nouveau propriétaire. Il sera alors possible de commencer les travaux.

Lorsque ceux-ci seront terminés, le navire pourra être acheminé au Canada. «La raison pour laquelle j'avais fixé la date limite au 27 novembre. Pour affréter l'équipage, les gens qui ramèneront le bateau ici, il faut un minimum de quatre mois d'avance. Sans ce délai, le navire ne pourra pas partir en avril pour entrer en service en mai.»

Aucun montant inscrit

Guy Caron souligne que la Ville travaille

également dans l'optique d'un retour de la traverse au printemps. «Nous avons encore des étapes à franchir, mais nous en avons franchi une importante avec l'appui de Rimouski, qui s'ajoute à celui de Forestville et de la Corporation de liaison maritime Rimouski-Forestville», indique le maire de Rimouski.

La Corporation et la Ville de Forestville ont elles aussi confirmé leur appui par résolution. À Rimouski, aucun chiffre n'a été inscrit dans la résolution, puisque certains éléments financiers du plan d'affaires sur lequel la Ville travaille toujours doivent encore être précisés. «Ce qui est clair pour nous, c'est que l'intention de la Ville est d'appuyer une contribution financière et logistique pour la traverse», soutient monsieur Caron.

Lors de la campagne électorale, une contribution maximale de 500 000 \$ par la Ville de Rimouski avait été évoquée. Ces montants ne sont toutefois pas encore confirmés.



Louis-Olivier Carré et Guy Caron. Photo Véronique Bossé

Chef Fred reprend du service à titre de traiteur

Frédéric Boucher alias Chef Fred a repris du service, mais cette fois à titre de traiteur.

Dominique Fortier

Alors que l'aventure de la pouterie prenait fin en septembre, Frédéric Boucher revient déjà à la charge avec un nouveau projet. «J'ai pris le temps de décanter et me reposer. Pendant plusieurs semaines, je dormais pratiquement 15 heures par jour tellement j'étais brûlé de tout ce que j'avais vécu.»

Après avoir encaissé le deuil de son restaurant, il devait se tourner vers l'avenir. C'est alors qu'il a eu l'idée de lancer un service de traiteur. «C'était quelque chose que j'avais déjà fait. J'avais déjà élaboré des recettes avec un de mes amis et l'idée me semblait bonne. En plus, ça me permet d'avoir ma petite entreprise et d'être maître de mes affaires tout en continuant à cuisiner.»

Nouveau départ

L'idée était aussi de s'enlever le stress

de devoir gérer un établissement dans les circonstances économiques actuelles. «Je m'amuse sans avoir à me soucier de tout ce qui vient avec un restaurant. J'ai aussi une plus grande liberté puisque je ne suis pas enchaîné dans la cuisine à attendre des clients. Je me déplace chez eux quand ils m'en font la demande», poursuit Fred.

Le pari semble réussi puisqu'il a déjà de nombreux contrats pour les mois de décembre et janvier. «Ça semble

s'aligner pour que je puisse vivre de la cuisine encore un bout de temps», confie-t-il.

Le menu qu'il propose sera beaucoup plus gastronomique avec notamment du canard, du bœuf, de l'agneau et des fruits de mer, ainsi que des potages et des desserts pour tous les types de réunions, qu'elles soient familiales ou en entreprise.

Concours HO, HO, HO!

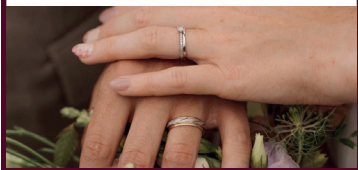
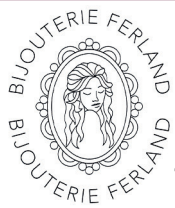
On paye vos cadeaux!

1000 \$
en prix à gagner

**1 bon de 500 \$ et
2 bons de 250 \$**
Tirage chez les
marchands le
15 décembre 2025

Participez chez nos commerçants ci-dessous!

Bijouterie Ferland
141, rue St-Louis
418 723-0113



Pot Pourri cuisine
2-110, Saint-Germain Ouest, Rimouski
418 722-4544
potpourririmouski.com



Pêchès Mignons
chocolats • pâtisseries
thés • confiseries
119, St-Germain O. Rimouski
418-725-5707



La petite boutique de Noël
BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE
341, 2^e rue Est, Rimouski



Maintenant déménagée au
52 avenue Léonidas sud, Rimouski

BOUTIQUE HORIZON
GOLF SOCCER
URBAIN PLEIN AIR



Générations bonbons
128 St-Germain Ouest, Rimouski
418-723-3535



120 ANS
BEAULIEU
COLLECTIONS
200, rue St-Germain Ouest, Rimouski
beaulieucollections.com
Beaulieu Collections



Fleuriste Des Jardins
117, St-Germain O. Rimouski
418-723-3018



RESTAURANT Bon Voyage
RÉCONFORTANT DEPUIS 50 ANS!
409, Montée Industrielle-et-Commerciale, Rimouski
418-724-2313



PACiNi
L'amour de la table et des gens autour!
130 Ave. Belzile, Rimouski, 418-732-3000



ZONE CAFÉ
Café • Snacks • Boissons
419 Boul. Jessop Rimouski
418 722-0419
WWW.ZONECAFE.CA



La vie laine
Fils, fibres, bonheur
RIMOUSKI
18, RUE SAINT-PIERRE, RIMOUSKI
418-724-0102
WWW.LAVIELAINE.COM



AS ESTHÉTIQUE
75, Rue de l'Évêché Ouest, Rimouski
418 722-0039 | www.asesthetique.ca



LAMIJAC
Services d'impressions, d'encadrement et articles promotionnels
8 Ave. Banville, Rimouski, 418-724-5850



sonxplus RIMOUSKI
315, Montée Industrielle-et-Commerciale, Rimouski | 418-723-2039
sonxplusrimouski.com



Le Bazar
ZONE ÉCONOMIQUE
40, rue St-Germain Est Rimouski
418-732-4246



Home hardware Rimouski
308, AVENUE ROULEAU, RIMOUSKI



VÉZINA
Salon de quilles
54, MONTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
418 724-7107
CENTRE AMUSEMENT VÉZINA



Les Fumoirs J-P Enr.
Produits de la mer fumés à chaud ou à froid • Prêt-à-manger
1015, Boul. Ste-Anne, Rimouski
581 999-1349



Noah spa
BASSIN EAUNERGIQUE & SOINS
RIMOUSKI
NOAH-SPA.COM
581 824-6400





Il y a quinze ans, Rimouski voyait naître un lieu unique, empreint de douceur et d'humanité : la Maison Marie-Élisabeth. Fruit d'un rêve collectif, elle est aujourd'hui bien plus qu'un bâtiment – elle constitue un symbole de solidarité, de dignité et de bienveillance pour les personnes en fin de vie et leurs proches.

Aux origines, un rêve porté par Omer Brazeau

C'est à Omer Brazeau, fondateur de l'Hôtellerie du même nom, que revient l'idée d'une maison de soins palliatifs à Rimouski. Il souhaitait offrir un complément humain aux soins curatifs de l'hôpital : un lieu d'écoute, de paix et d'accompagnement, où la fin de vie serait vécue avec sérénité et respect.

Convaincu de la pertinence du projet, le Dr Redouane Bettahar s'est rapidement joint à l'aventure, aux côtés de Me André Casgrain, Lucie Gauvin, Jeanne-Paule Berger, Suzanne Tremblay, Hugues St-Pierre, Lisa Chamberland, Roger Lavallée, Denis Proulx, Gisèle Bégin, Eve Bélanger et plusieurs autres. Ensemble, ils ont fondé l'Association des soins palliatifs de l'Est-du-Québec (ASPEQ), première pierre d'une longue construction humaine et communautaire.

La réponse citoyenne fut extraordinaire : des milliers de membres, des spectacles-bénéfice et le réputé **Marchethon de la dignité, devenu une tradition de solidarité régionale**. Touchées par cette mission, les Sœurs du Saint-Rosaire ont offert le terrain et inspiré le nom de la Maison, en hommage à leur fondatrice, **Marie-Élisabeth Turgeon**.

UN CHANTIER D'AMOUR ET DE SOLIDARITÉ

La construction, amorcée en 2008, a mobilisé une impressionnante vague de générosité. Des bénévoles, des entreprises et des partenaires régionaux se sont unis pour concrétiser ce rêve collectif. « Tout s'est fait



par petits noyaux – soins, bénévolat, financement... Chaque étape nous rapprochait du but », se souvient Lucie Gauvin. « Quand la Maison a ouvert ses portes, on a senti que les gens se l'approprièrent. C'était leur maison ».

En mars 2010, sous la direction générale de Jean-Yves Gagnon, la Maison Marie-Élisabeth ouvrait ses portes : un havre de paix de six chambres, baigné de lumière et



Dr Redouane Bettahar



L'un des fondateurs clés, **Hugues St-Pierre** a travaillé le volet financier et administratif du projet pour bâtir et faire vivre la Maison.

situé au cœur d'un quartier paisible.

Dr Bettahar rappelle. « La Maison Marie-Élisabeth est une maison d'accompagnement, d'abord et avant tout. On y vient pour vivre pleinement, jusqu'à la fin. »

Lucie Gauvin, qui était responsable de l'action

bénévole depuis 2010 a pris sa retraite en juin 2024 pour faire place à Marguerite Bourgoïn qui lui succède. C'est madame Gauvin qui a structuré le bénévolat tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Croissance et enracinement

De décembre 2011 à mars 2019, François Gamache prend la direction générale. Devant une demande croissante pour des lits en soins palliatifs, il ajoute une septième chambre en 2013. François connaît une fin tragique en juillet 2019, alors qu'il décède d'une leucémie dans « sa » Maison de soins palliatifs. Un événement marquant sans contredit pour les employés et les bénévoles de la Maison. C'est Paule Côté qui lui succède à partir de mars 2019, par intérim au début et comme directrice générale par la suite.

UN VIRAGE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN

En juin 2023, la Maison devient la première maison de soins palliatifs au Québec à implanter le dossier médical électronique. Cet outil permet au personnel autorisé de consulter les dossiers des patients en temps réel, d'émettre des prescriptions et de partager efficacement l'information clinique. Implanté d'abord pour faciliter le travail des médecins, le personnel infirmier y ajoute ses notes cliniques quelques mois plus tard, améliorant ainsi la fluidité des suivis, la centralisation des renseignements et la sécurité des soins. Si l'implantation de ce nouvel outil a nécessité un certain temps d'apprentissage et d'adaptation pour nos employés, il est maintenant apprécié de tous et permet au personnel de consacrer du temps de qualité auprès des patients et de leurs proches.

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Depuis le 1^{er} novembre 2023, la Maison Marie-Élisabeth donne accès à l'aide médicale à mourir. Le patient a toujours été et il demeurera au cœur de notre mission. Le personnel prodigue avec attention des soins que nécessitent l'état de santé et les dernières volontés de chaque personne, dans le respect de leur intimité et de leur autodétermination. En ce sens, donner accès à l'aide médicale à mourir peut représenter le geste le plus humain et le plus respectueux à accorder à la personne qui en fait la demande.

Depuis les débuts, le même esprit

Chaque année, environ **135 personnes** séjournent à la Maison, entourées de leurs proches et d'une équipe dévouée. Mais au-delà des chiffres, c'est avant tout un **esprit** qui perdure : celui d'un lieu où l'on accueille, soigne et accompagne... **avec cœur, bienveillance et respect.**



La Maison veille à **nourrir l'âme** : un jardin apaisant, des huiles essentielles, un service de massothérapie, de la musique, le chien Willow qui apporte du réconfort aux patients et à leurs proches, une cuisine maison et un accueil bienveillant contribuent à rendre le passage des patients plus doux et plus humain.



Marie-Claude Deschênes et de Eve Bélanger jouant du violon à la soirée commémorative

SOUTENIR LA VIE JUSQU'AU BOUT... ET AU-DELÀ

La Maison offre également un **soutien psychosocial gratuit** aux personnes endeuillées, même lorsque le décès n'a pas eu lieu à la Maison. Ce service, assuré par une travailleuse sociale, prend la forme de suivis individuels ou de groupes de parole.

Chaque automne, une **soirée commémorative** réunit familles et proches dans un moment de mémoire et de lumière, pour célébrer la vie des êtres chers.

UNE ÉQUIPE DE CŒUR ET DE COMPÉTENCES



Équipe administrative : Sylvie Gauthier, coordonnatrice aux soins; Hélène Chalut, responsable des événements et des dons planifiés; Maryse Gagnon, technicienne comptable; Geneviève Lussier, travailleuse sociale; Karen Guimond, responsable des campagnes de financement; Francine Gagné, secrétaire administrative par intérim ; Paule Côté, directrice générale; Maxime Ouellet-Rioux, chef cuisinière et responsable des services auxiliaires; Annette Albert, chargée de projets.



Une partie de l'équipe des soins : Sylvie Gauthier, coordonnatrice aux soins; Annie Pigeon, préposée aux bénéficiaires; Diane Paradis, infirmière auxiliaire (de nuit); Joannie Lavoie, infirmière (de nuit); Éven Saucier, préposé aux bénéficiaires; Daisy Voyer, infirmière (de jour); Anne-Sophie Michaud, infirmière auxiliaire (de jour).

Aujourd'hui, **près d'une cinquantaine d'employés** et une équipe de huit médecins réguliers du CISSS du Bas-Saint-Laurent œuvrent à la Maison Marie-Élisabeth. Ensemble, ils forment une équipe unie, compétente

et profondément humaine. À leurs côtés, **plus de 215 bénévoles** s'engagent avec la même bienveillance, répartis dans sept secteurs d'activité : accueil, soins, cuisine, entretien et jardin, saisie, sollicitation et recrutement. C'est sans compter les bénévoles des comités d'activités-bénéfice.

Ils incarnent les valeurs fondamentales de la Maison – **écoute, respect et bienveillance** – et en assurent la vitalité au quotidien. « C'est une force tranquille qui maintient vivante l'âme de la Maison », souligne Lucie Gauvin. « Les bénévoles sont le cœur battant de la Maison. Ils lui donnent son âme et son souffle. »

UNE FIERTÉ RÉGIONALE, UN HÉRITAGE VIVANT

En quinze ans, la Maison Marie-Élisabeth est devenue un **repère d'humanité** dans la région. Bâtie sur le rêve d'un homme et la force d'une communauté, elle continue d'évoluer, d'innover et de rayonner. Deux bénévoles des débuts, d'importants bâtisseurs forment un souhait qui leur est cher :

« Trois mots résument ces quinze années de vie et de lumière : amour, partage et respect. Le respect de l'humain doit toujours rester au cœur de ce qu'on fait », rappelle Lucie Gauvin.

« Que la Maison garde son âme d'accueil, de dignité et de présence. Continuez à accompagner chaque vie jusqu'au bout... avec cœur. », ajoute le Dr Bettahar.

Pour lire les entrevues complètes du Dr Bettahar, de Lucie Gauvin et de Hugues St-Pierre, consultez le lien suivant : www.maisonmarieelisabeth.ca/nouvelles

Remerciements

UNE GRATUITÉ RENDUE POSSIBLE GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ

La Maison Marie-Élisabeth a la chance de pouvoir compter sur l'aide financière du ministère de la Santé et des Services sociaux à la hauteur d'environ 40 % de ses besoins, la différence provenant des activités philanthropiques. Ainsi, si la Maison Marie-Élisabeth peut poursuivre sa mission qui consiste à offrir des soins et services de qualité, et ce, tout à fait gratuitement, c'est principalement grâce à la grande générosité de sa communauté.

La Maison Marie-Élisabeth tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui la soutiennent, que ce soit par des dons ou du bénévolat! Merci du fond du cœur!

Merci également à tous les fondateurs, bénévoles, employés et partenaires qui, jour après jour, poursuivent cette œuvre d'humanité avec dévouement et bienveillance.

Photo : Paule Côté, directrice générale, Steve Lemieux, président, Lise Cyr, bénévole, Richard Michaud, comité de la loterie, Hélène Chalut, responsable des événements et dons planifiés.

MERCI à nos partenaires bâtisseurs :



CONGRÉGATION DES SOEURS
DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE





Le pouvoir discret des petites idées

Avoir de grands leaders près de soi est une chance rare. Il arrive toutefois des occasions de les rejoindre, de les inspirer ou même de les orienter.

Ma vie a été marquée par ces opportunités informelles. Ces instants où une simple remarque, presque anodine, pouvait infléchir la trajectoire d'un projet. Combien de fois ai-je eu la chance de me faire entendre auprès de décideurs? Je ne les compte plus.

On dit qu'une bonne réflexion pousse un projet dans la bonne direction. J'aime comparer cela à la théorie du chaos. Le battement d'aile d'un oiseau peut déclencher un ouragan en Chine. Cette image me revient souvent lorsque j'observe un professionnel évoluer publiquement, entrepreneur, investisseur ou politicien. Une idée, même modeste, peut avoir des répercussions insoupçonnées.

Petite remarque : grand changement

Je pense à mon voisin et ami de l'époque, Louis Khalil. Il s'était lancé dans l'implantation d'une équipe de football collégial au Cégep de Rimouski. Lors du lancement, il avait installé des remorques de camions pour surélever les journalistes. L'accès

était difficile et l'installation rudimentaire ne rendait pas justice à l'événement. Un soir, autour d'un souper, je lui ai simplement dit : « Si tu veux être bien couvert par les médias, tu devrais les installer confortablement avec des comptoirs, des chaises et un accès à Internet. Sinon, leurs couvertures ne dureront pas. » Peu après, Louis et ses amis impliqués dans le dossier firent construire de grands gradins avec une galerie de presse annexée, à l'abri des intempéries. Une petite remarque, un grand changement.

Autre souvenir. Lors de mes échanges avec Albert Ladouceur, chroniqueur au *Journal de Québec*, j'avais attiré son attention sur un aspect auquel il n'avait pas pensé. Il rêvait d'un nouvel amphithéâtre et croyait ce désir propre aux citoyens de Québec. Je lui avais transmis un mémo expliquant que nous, en région, y trouvions aussi un avantage, soit pour assister à un spectacle ou à un match de la LNH, réduisant nos coûts de moitié. Intrigué, monsieur Ladouceur me demanda de rédiger mes opinions. Il m'a assuré qu'elles avaient fait leur chemin et contribué à élargir le débat.

La sécurité au hockey

Un dernier exemple. Le 8 mars 2011,

après l'incident entre Zdeno Chara et Max Pacioretty au Centre Bell, ce dernier avait été gravement blessé. La tête de l'ex-capitaine du Canadien était demeurée coincée dans les coussins censés protéger les joueurs près

« Une tape dans le dos ou une réflexion bien placée peut ouvrir des portes et transformer des projets. »

du banc. À l'époque, ces coins étaient ronds, et les suggestions oscillaient entre « plus gros » ou « plus mou ».

J'avais proposé ceci : « Les coins doivent être en demi-lune et rigides, afin que la tête glisse et suive le reste du corps. Des ingénieurs peuvent calculer l'angle idéal de la baie vitrée pour que cela fonctionne. » Depuis, les bandes près des joueurs ont été ajustées ainsi dans la plupart des arénas à travers le monde. Une simple suggestion, un impact global.

Ces exemples montrent que chacun de nous, parfois sans le savoir, parfois volontairement, peut influencer positivement son environnement. Prenez un instant. N'avez-vous pas déjà, par une remarque ou un geste, contribué à améliorer une situation? Ce genre de coïncidence survient à tout moment, dans la vie de tout le monde.

Un livre vendu à 20 millions d'exemplaires a particulièrement nourri ma réflexion : *La prophétie des Andes*, de James Redfield. Le passage où il explique comment comprendre une coïncidence m'a profondément marqué. Cet auteur m'a appris à voir, dans ces instants une clé, une ouverture vers un changement plus vaste.

Lorsque j'observe un leader, je pense à cela. Qui parmi eux saura influencer les autres positivement? Qui saura faire avancer une bonne idée? Un bon commentaire, une tape dans le dos, une réflexion bien placée peut ouvrir des portes et transformer des projets, parfois même des vies. Voilà tout le poids d'une idée bien exprimée. Elle peut voyager loin, bien au-delà de celui qui l'a formulée.



Le trou béant laissé depuis 2022 par la démolition de La Grande Place. Photo Johanne Fournier

La firme d'architectes Pierre Martin et Associés vient de déposer une demande introductive d'instance en délaissement forcé et prise en paiement afin d'obtenir le terrain de l'ancienne Grande Place en compensation pour la réalisation de travaux d'architecture de 306 235\$, pour lesquels elle n'a jamais été payée à la suite de la faillite de Groupe Sélection.

Alexandre D'Astous

Dans sa requête déposée le 17 novembre dernier en Cour supérieure (chambre civile) dont Le Soir.ca a obtenu copie, la firme d'architectes adresse sa demande à Gaia, la société en commandite Tours Rimouski Commercial, Corev Horizon, Corev Résidence, deux compagnies à numéro et à la Ville de Rimouski.

Au moment des faits, Gaia agissait à titre d'entrepreneur général dans le cadre d'un projet immobilier, soit la construction d'un complexe résiden-

tiel pour aînés. À la demande de Gaia, la demanderesse a procédé à des travaux d'architecture, notamment la préparation d'esquisses et de plans et devis préliminaires et définitifs. En date du 15 novembre 2022, malgré les multiples relances de la demanderesse à la défenderesse Gaia, cette dernière a fait défaut de payer à la demanderesse les sommes qui lui étaient dues.

Avis d'hypothèque légale

Le 18 novembre 2022, la demanderesse a inscrit un avis d'hypothèque légale de la construction à l'encontre de la défenderesse Gaia, la SEC et la Ville de Rimouski. Le 2 décembre 2022, la demanderesse a inscrit un préavis d'exercice d'un droit hypothécaire indiquant qu'elle entendait se prévaloir de la prise en paiement de l'immeuble.

Le 25 septembre 2023, la transaction entre Groupe Sélection et Corev est

approuvée. Or, la firme d'architectes Pierre Martin et Associés estime que les délais accordés aux défenderesses afin de remédier aux défauts dénoncés au préavis d'exercice d'un droit hypothécaire se sont écoulés depuis la transaction.

La demanderesse demande à la Cour d'ordonner le délaissement forcé de l'immeuble pour en être déclarée propriétaire irrévocable rétroactivement au 2 décembre 2022. Les parties ont 15 jours pour contester la demande.

Corev mise en demeure

En septembre dernier, la Ville de Rimouski a envoyé une mise en demeure à Corev afin de les forcer à s'activer ou du moins à faire connaître leurs plans pour le terrain vacant de la Grande Place, démolie en 2022. Le Groupe Sélection avait un projet de construction d'un immeuble à logements pour aînés, avant de faire faillite.

Projet de logements approuvé

Le projet de construction de 12 logements dans deux immeubles sur le boulevard Sainte-Anne dans le district Pointe-au-Père, à Rimouski, a été approuvé par le conseil municipal.

Alexandre D'Astous

Les promoteurs Christophe Malouin et Pierre-Luc Proulx peuvent aller de

l'avant après l'adoption du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) obligatoire. Le projet prévoit la construction de deux immeubles de trois étages.

Étape fréquente

« L'adoption d'un PPCMOI est une étape assez fréquente pour des

projets résidentiels privés. C'est un projet très intéressant qui va ajouter 12 unités résidentielles sur le territoire de la Ville », indique le maire de Rimouski, Guy Caron.

Le projet particulier a aussi été soumis au comité consultatif d'urbanisme. Ce dernier a recommandé aux élus de l'accepter sous certaines conditions.

Palais de justice : La Mitis veut construire

La MRC de La Mitis souhaite construire un nouveau palais de justice à Mont-Joli. C'est du moins le projet qu'elle entend présenter au ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, lors d'une rencontre que les élus souhaitent la plus rapprochée possible.

Alexandre D'Astous

Le conseil municipal de Mont-Joli a donné son appui au projet de la MRC via une résolution adoptée le 17 novembre dernier. « L'option privilégiée est que la MRC agisse comme porteur de dossier pour une construction neuve. C'est ce que nous avons l'intention de présenter au ministre. C'est un nouveau modèle d'affaires innovateur que nous voulons présenter au ministre. Pour préparer notre rencontre avec le ministre, nous avons besoin de résolutions du conseil des maires et de celui de la Ville de Mont-Joli », explique le maire de Mont-Joli, Martin Soucy.

« Maintenant que nous avons le mandat, nous pouvons aller nous asseoir avec le ministre », poursuit monsieur Soucy. Il précise que la demande a été faite pour une rencontre avec le ministre.

Gouvernement à l'écoute

Le maire de Mont-Joli rappelle que des démarches sont en cours depuis plusieurs mois avec la Ville de Mont-Joli et la MRC de La Mitis. « Nous avons une écoute du gouvernement du Québec. Est-ce que nous aurons une réponse positive? Nous allons le savoir à la suite de notre rencontre avec le ministre et des fonctionnaires. C'est à ce moment qu'on pourra décider si on va de l'avant ou pas ».

Depuis le 3 février dernier, les activités du palais de justice de Mont-Joli ont été transférées de manière temporaire à Rimouski. Le temporaire semble toutefois devenir permanent.

Guignolée pour les animaux de Rimouski



Des membres de l'équipe de la Fripée, Justine Boucher, Sandrine Carrier et Florence Graveline. Photo courtoisie

Fripée, la boutique de seconde main qui remet la totalité de ses revenus annuels au Centre de services animaliers de Rimouski (CSAR), tiendra une guignolée animalière pour les familles qui vivent des moments plus difficiles.

Véronique Bossé

Pour cette première présentation de Mission Max, les citoyens sont invités à déposer leurs dons, jusqu'au 10 décembre, à l'établissement de la rue Saint-Germain Ouest ou au Centre de services animaliers de la rue des Fabricants. Les dons recherchés sont de la nourriture pour chats et chiens (ouverte ou non, même

bientôt périmée), des gâteries pour chiens et chats, de la litière, des couvertures et des accessoires en bon état (jouets, laisses, harnais).

«Nous n'utiliserons pas les dons du refuge, le CSAR est donc seulement un point de dépôt pour les dons adressés à cette guignolée», précise la directrice générale du refuge, Jeanne Mercier. Les dons seront triés afin de préparer des sacs adaptés à chaque situation, selon le type d'animal et les besoins des familles bénéficiaires.

Demande confidentielle

Les familles qui souhaitent recevoir un sac d'aide peuvent faire une demande confidentielle en remplissant un formulaire en ligne. Les dons seront ensuite remis le 12 décembre. «Déjà plusieurs formulaires ont été remplis. Comme le CSAR comporte un volet services aux citoyens de Rimouski et qu'il nous arrive souvent d'avoir des demandes de gens qui veulent avoir de la nourriture pour leurs animaux de compagnie, on s'est dit qu'on organiserait une gui-

gnolée avec La Fripée pour essayer de répondre à cette demande. Il y a beaucoup d'initiatives semblables à ce temps-ci de l'année. Il y a la Grande Guignolée des médias et Moisson Rimouski-Neigette qui font des dons, mais il n'y a pas vraiment de dons faits uniquement pour les animaux, même si plusieurs familles ont des animaux de compagnie», explique madame Mercier.

La directrice du CSAR a aussi bon espoir que toutes les personnes qui auront effectué une demande d'aide pourront recevoir des sacs.

«Jusqu'à maintenant, nous avons vraiment reçu plusieurs dons. Nous avons de la nourriture, des couvertures, des laisses, des jouets et des colliers. Notre objectif est de faire des petits paquets cadeaux à toutes les personnes qui en demande. Dans notre formulaire de demande, les gens doivent mentionner les spécificités de leurs animaux, de sorte que nous pourrions leur remettre des items qui auront du sens.»

À la découverte de 65 producteurs d'ici

Le 20^e Marché des Saveurs du Bas-Saint-Laurent ouvrira ses portes du 4 au 7 décembre, au Carrefour Rimouski, avec la présence de 65 producteurs et transformations d'ici.

Alexandre D'Astous

Pour marquer cet anniversaire, les visiteurs courent la chance de remporter l'une des 20 boîtes cadeaux remplies de produits régionaux. Le comité organisateur a préparé plusieurs nouveautés festives pour le public.

L'aire de restauration du Carrefour se transformera en véritable scène gourmande grâce à une série de démonstrations culinaires mettant en vedette le chef enseignant et ses élèves du Centre de formation professionnelle Pavillon de l'Avenir de

Rivière-du-Loup, Éric Archambault (4-5 décembre), le chef des restaurants L'Arlequin et Le Losange de Rimouski, Tommy Roy (6 décembre) et la traiteuse rimouskoise, Suzie Quimper (7 décembre).

Ils feront goûter les produits régionaux afin de permettre aux visiteurs de repartir avec des idées pour leurs menus des fêtes.

Rassemblement incontournable

L'accès au Marché des Saveurs est gratuit pendant les quatre jours pour découvrir, déguster et acheter auprès des producteurs et transformateurs régionaux.

«Nous invitons toute la population à venir célébrer nos 20 ans. C'est



Le Marché des Saveurs réunit des entreprises bioalimentaires de partout au Bas-Saint-Laurent. Photo archives Le Soir

l'occasion idéale de rencontrer nos producteurs, de découvrir des produits uniques et de vivre la magie des fêtes en plein cœur de notre région», souligne la directrice générale de

l'Association Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent, Nicole Lavoie.

Le Marché des Saveurs compte sur plusieurs partenaires, dont *Le Soir*.



Quand les chevaux guérissent les cœurs

Chemins de traverse est un lieu où le temps ralentit, où les chevaux libres deviennent des guides et où les âmes blessées trouvent refuge. Photo courtoisie

À Saint-Anaclet-de-Lessard, une femme transforme des vies grâce à une approche qui marie nature, chevaux et rituels. Rencontre avec une pionnière de l'accompagnement, Laetitia Toanen.

Johanne Fournier

Imaginez-vous debout dans un champ, face à un immense cheval qui s'approche lentement de vous. Votre cœur bat la chamade. Vous tremblez. Soudain, l'animal pose doucement son museau sur votre poitrine. Puis, vous vous sentez accueilli tel que vous êtes, avec le droit d'être aimé.

C'est ce genre de moment magique que Laetitia Toanen crée chez Chemins de traverse, son havre de paix niché à 15 minutes de Rimouski. Un endroit où le temps ralentit, où les chevaux libres deviennent des guides et où les âmes blessées trouvent refuge.

Laetitia s'est récemment retrouvée à l'Université Laval, entourée de professeurs et de chercheurs venus de partout dans la francophonie pour un colloque sur les récits de vie. «J'étais la seule qui n'est pas professeure, raconte-t-elle avec une pointe de fierté. J'ai été retenue pour y présenter mes travaux avec les chevaux. »

Sa présentation? Une réflexion sur la façon dont la photothérapie et les réseaux sociaux peuvent devenir des outils de transformation parce que oui, en 2025, la guérison peut aussi passer par Instagram et Facebook.

«Quand je fais des séances avec les gens, je les photographie, explique la propriétaire de Chemins de traverse. Les gens vivent une expérience immersive. Ils sont profondément dans leurs ressentis, dans leur corps. Quand ils voient les photos, ça leur permet d'avoir accès à l'expérience de l'extérieur. Parfois, il faut se voir pour se croire. »

Refuge dans un monde qui va trop vite

Chemins de traverse est un lieu pour ceux qui ont perdu le sens de leur vie, que ce soit en raison d'une dépression, d'un épuisement professionnel, d'un deuil, de blessures physiques ou psychologiques. Mais, c'est aussi pour ceux qui veulent simplement ralentir et qui se demandent qui ils sont, où ils s'en vont. « Est-ce que les gestes que je pose me conduisent là où j'ai envie d'aller? », ajoute la propriétaire de l'entreprise.

« Dans ce monde qui va vite, on prend le temps, décrit Laetitia. La nature a un

rythme qui est lent. Elle nous enracine, nous apporte le calme. Elle permet de voir des choses qu'on ne peut pas voir dans un monde qui nous bouscule »

Madame Toanen ajoute : « Quand on décide de travailler sur soi, c'est vulnérabilisant. On ne fait pas ça sur la place publique. On a besoin d'être dans un cocon. »

École de pratique rituelle

Après dix ans d'existence, Laetitia s'apprête à franchir une nouvelle étape : ouvrir une école de pratique rituelle pour transmettre son savoir,

pour apprendre aux gens à ritualiser leur quotidien, pour créer des espaces sacrés. En attendant, elle invite le public à une journée portes ouvertes familiale lors de laquelle se tiendra un marché de Noël. Il s'agira d'une occasion de rencontrer les chevaux, les ânes, les moutons ainsi que de prendre le pouls du lieu et de déguster un chocolat chaud près du feu.

L'événement se tiendra le 7 décembre de 9h à midi. L'inscription est obligatoire en passant par la page Facebook de Chemins de traverse ou en appelant au 418 509-9589.



Laetitia Toanen développe une approche qui marie nature, chevaux et rituels. Photo courtoisie



Née en Yougoslavie,
Brina Svit a choisi le français
pour écrire ses livres.
Photo courtoisie

La révolte de Nastia

Le personnage principal du roman *Les cycles de la révolte*, Nastia, dans la cinquantaine fringante, dirige une boutique d'art à Paris. Elle décide soudainement d'aller passer du temps dans le pays de sa jeunesse, la Slovénie. Pour se changer les idées!

Mario Bélanger

Elle en a bien besoin. Son conjoint, le beau François, vient de la lâcher là, sans plus de façon. Et les relations avec leurs deux filles sont plutôt distantes. Alors, pour Nastia, direction Ljubljana, capitale de la Slovénie, petit pays de deux millions d'habitants qui faisait partie de la Yougoslavie communiste jusqu'en 1991.

Avec un grand sens de l'observation, l'auteure, Brina Svit, nous donne vraiment l'impression de raconter une histoire vécue. Au hasard des journées que Nastia passe dans cette ville, on découvre son centre-ville et ses environs, de façon quasi touristique. Et on fait la connaissance de quelques résidents de ces lieux, tels que : Zarja, une amie d'enfance;

Marko, qui lui loue un appartement et surtout Tobias, un journaliste belge qui prépare un reportage sur les manifestations publiques qui ont lieu à Ljubljana.

Oui, les manifestations sont au cœur de ce récit. Et c'est à bicyclette qu'elles se déroulent. Pourquoi? Parce que les autorités du pays menacent de donner des amendes salées aux citoyens qui s'arrêtent pour exprimer leur révolte. Alors, les citoyens se sont donné rendez-vous pour manifester, tous les vendredis, en se promenant ensemble à vélo sur la place de la République!

Voilà un roman fort agréable. Chaque chapitre raconte brièvement une histoire cohérente qui s'inscrit bien dans l'ensemble de l'œuvre. On retrouve dans chaque chapitre une conclusion intrigante qui donne le goût de poursuivre la lecture. On ne s'ennuie pas.

***Les cycles de la révolte*, Brina Svit, Gallimard, 2024, 214 pages.** Pour d'autres chroniques « Lecture », consultez notre section dans Le Soir.ca!

Noël offert par Le Chœur de La Mitis

Le Chœur de La Mitis offre un cadeau de Noël à tous les amateurs de chant choral de La Mitis avec la présentation de son concert annuel de Noël, offert gratuitement en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, le vendredi 12 décembre à 19 h 30, sous le thème « Une messe de minuit d'antan. »

Par Véronique Bossé

Le spectacle regroupera des textes liturgiques et des cantiques que l'on retrouvait autrefois dans les églises lors de la traditionnelle messe de minuit. Un répertoire de plus de vingt pièces, assorti de cantiques comme « Les anges dans nos campagnes », « Dans cette étable », « Il est né le divin enfant », « Venez divin Messie », le mythique « Minuit chrétien. »

« Il ne faut pas s'en cacher. La pandémie a fait mal sur l'achalandage et le recrutement de nouvelles voix. La gratuité du prochain concert de Noël servira d'une part de sensibilisation auprès de la population afin que La Mitis conserve son seul groupe de chant choral qui œuvre bénévolement pour le maintenir envers et contre tous », estime le directeur général du Chœur de La Mitis, Bérard Dupéré.

Il ajoute que les concerts printaniers et les concerts de Noël ont laissé plus de 150 000 \$ au cours des 22 dernières années. Le retour de la population à ces concerts permettra à nouveau de remettre à la communauté l'aide caritative à des organismes et à des individus en difficulté.

Quête silencieuse

Malgré la gratuité, le Chœur de La Mitis entend remettre une compensation financière à la Fabrique Notre-Dame-de-Lourdes avec une quête silencieuse lors du concert.

À cet égard, les gens pourront aussi apporter des denrées alimentaires non périssables qui seront remises pour la confection des paniers de Noël. « Sans identifier l'assistance comme une condition sine qua non, celle-ci pourrait avoir des conséquences à court, à moyen ou à long terme », conclut Bérard Dupéré.

Afin de permettre aux membres d'organismes du milieu d'assister au concert, le transport adapté (TAC) offrira le service de navette pour la soirée. Les gens et les organismes qui souhaitent se prévaloir de ce service peuvent téléphoner au 418 775-8808 (premier arrivé, premier servi).



Le Chœur de La Mitis en 2022 lors du concert de Noël en l'église de Bic. Photo courtoisie Michel Bossé

Un dernier train pour Noël

Didascalie : création unique pour les fêtes

La troupe de théâtre musical Didascalie invite à se plonger dans l'ambiance des Fêtes avec une première création originale. Le conte *Un dernier train pour Noël* est accompagné de chansons hivernales.

Annie Levasseur

Les spectateurs peuvent suivre Louise, une femme de 70 ans, dans un dernier voyage en train pendant lequel ses souvenirs se réveillent et s'entremêlent à une touche de nostalgie. Cette pièce intergénérationnelle a été écrite par la directrice artistique de Didascalie, Émie Ouellette.

«Je me suis basée sur la culture québécoise traditionnelle pour Noël, mais c'est aussi sur l'histoire de ma grand-mère. Je parle de la façon dont elle a vécu son enfance, de comment elle a rencontré son mari et de comment ça s'est passé au fil des années. On voit aussi le décès de son mari qui quitte de manière douce.»

Didascalie devait présenter uniquement une chorale des fêtes, mais le conte a été ajouté à la suite d'une demande pour l'événement Mont-Joli



La troupe Didascalie en prestation. Photo courtoisie Alexandre Sirois

fête Noël. «Nous avons déjà monté la chorale, mais ils avaient besoin d'une plus longue prestation. J'ai proposé d'ajouter un conte de Noël. C'est un conte majoritairement lu, mais avec quelques actions par nos comédiens et la chorale s'ajoute à ça», exprime la directrice artistique.

Ambiance musicale hivernale

Basée à Saint-Anaclet-de-Lessard, la

troupe Didascalie a été créée l'été dernier par quatre Rimouskoises passionnées de comédie musicale, Émie Ouellette, Jennifer Bussièrès, Eveliina Rissanen et Maude Chamberland, en collaboration avec la bibliothèque Roger-Fournier. Elle regroupe 25 membres de toutes les générations. La pièce *La famille Tremblay*, une autre création originale, sera présentée les 24 et 25 avril.

Le spectacle de Noël est une façon pour la troupe Didascalie de se faire connaître et d'obtenir du financement en vue de ce grand spectacle. *Un dernier train pour Noël* a été présenté à Mont-Joli et à Rimouski, les 29 et 30 novembre. Une dernière représentation est prévue le mardi 16 décembre, à 19 h, à l'édifice municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard.

La Fabrique convoque la population



La cathédrale Saint-Germain de Rimouski. Photo Le Soir.ca

La Fabrique de la Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski convoque la population rimouskoise à son assemblée annuelle 2025, prévue ce dimanche 7 décembre à 14 h à la Cathédrale de Rimouski.

Véronique Bossé

Ses dirigeants feront l'état de l'avancement des travaux de restauration de la cathédrale, dévoileront le bilan des activités tenues en 2025 et présenteront les perspectives pour 2026. Le marguillier et secrétaire de la Fabrique, Alain Tessier, estime que cette assemblée est aussi une

occasion de se rappeler le chemin parcouru par la cathédrale, depuis sa fermeture en 2014, causée par une crainte que le bâtiment ne soit dans un mauvais état.

«Des architectes et des ingénieurs en structure nouvellement mandatés par la Fabrique confirment que la structure de la cathédrale est en excellent état et que les seuls dommages aux finis intérieurs résultent d'infiltrations d'eau provenant de la toiture», indique-t-il.

Aide financière

Au printemps 2022, une nouvelle équipe de marguilliers a déposé une première demande d'aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pour la restauration de la cathédrale. Deux autres demandes seront soumises en 2023 et 2024. «À ce jour, l'aide financière

totale obtenue se chiffre à 1 640 000 \$ et aura permis la réalisation de travaux de restauration d'un montant de près de 2,2 M\$», confirme Alain Tessier.

Également responsable des travaux de restauration et des communications pour la Fabrique, monsieur Tessier insiste sur l'importance de la mobilisation du milieu, qui aura contribué à garder le lieu vivant.

«Depuis la réouverture de la cathédrale en décembre 2021, en collaboration avec l'Archevêché, le Conservatoire de musique et ses groupes associés ainsi qu'avec l'appui du Comité pour la sauvegarde de la cathédrale de Rimouski (CSCR), les marguilliers ont multiplié les efforts pour faire revivre la cathédrale comme lieu de culte, de culture et de vie communautaire.»

CARNET DE CHEZ NOUS



Pour publier une annonce dans le *Carnet de chez nous*, envoyez votre message au plus tard le jeudi avant la parution du journal de la semaine suivante au alevasseur@lesoir.ca.

Marché de Noël

Les Centres de formation professionnelle Mont-Joli – Rimouski et les Centres d'éducation des adultes des Phares tiendront leur tout premier marché de Noël éphémère, un événement festif organisé par les élèves du DEP en assistance technique en pharmacie. Il aura lieu le jeudi 4 décembre, de 16 h à 20 h, à la cafétéria du CFRN (424, avenue Ross, Rimouski). Une vingtaine de kiosques de créateurs des différents départements de formation proposeront des produits uniques dans une ambiance de Noël.

Fête de Noël à Rimouski-Est

Le comité sportif de Rimouski-Est, en collaboration avec le Club des 50 ans et plus et le Club Richelieu de Rimouski-Est, organise une fête de Noël pour les enfants. Elle se tiendra le dimanche 7 décembre, de 13 h à 16 h. Activités de coloriage, séance de maquillage, barbe à papa, maïs éclaté et spectacle de musique de Chantois (vers 14 h) sont au programme. Tout est gratuit!

Club des 50 ans et plus de Saint-Pie-X

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pie-X avise ses membres que le renouvellement des cartes d'adhésion pour l'année 2026 est commencé. Vous pouvez vous procurer votre carte au coût de 25 \$, les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h à 15 h, au centre communautaire Saint-Pie-X (boulevard A.-Buies). Pour plus d'information : Annette Caron au 418 725-4441.

Gamblers Anonymes

Le groupe Gratitude de l'association Gamblers Anonymes tient des réunions tous les mercredis, à 20 h, au 455 rue Cartier, à Rimouski. Gamblers Anonymes est un groupe de 12 étapes pour les personnes qui ont un problème de jeu. Pour plus d'information : gaquebec.org ou 1-866-484-6664.

Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce

Le dîner de Noël du Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce est prévu le dimanche 7 décembre, à la salle Louis-Philippe-Ancil (59, rue St-Laurent dans le secteur Luceville). Vous pouvez apporter votre boisson. L'ouverture des portes se fera à 11 h et le service du repas commencera à 12 h. Au menu : Potage, poulet sauce chasseur, bûche de Noël et breuvage. Le coût est de 25 \$ (22 \$ pour les membres). Il y aura un Bingo et une danse en après-midi. Les billets sont en vente auprès des membres du conseil d'administration. La date limite est le 30 novembre. Information : 418 750-6765.

Tricotés Serrés

La chorale des Voix de la Vallée et la chorale des élèves de l'école de Val-Brillant présenteront *Tricotés Serrés* le samedi 13 décembre, à 14 h, à l'église de Val-Brillant. Les billets sont au coût de 22 \$ pour les adultes, de 10 \$ pour les étudiants (primaire et secondaire) et gratuits pour les 5 ans et moins. Ils peuvent être achetés auprès des choristes, au 418-631-3198 ou à l'entrée (25 \$). Line Croft et Isabelle Roy seront à la direction, Guillaume Aubertin au piano et Anne Bilodeau au violon.

RESPIR

Les personnes intéressées à faire partie du club de lecture de RESPIR sont invitées à se joindre au groupe. À noter qu'il faut être membre de l'organisme. Information : Diane St-Laurent au 418 724-2437. Les rencontres se tiennent les deuxièmes mercredis de chaque mois, de 13 h 30 à 15 h, au B-121 du Grand Séminaire. La prochaine est prévue le 10 décembre. L'activité *Rencontre vers soi* qui se tient le deuxième mardi du mois, aura désormais lieu à la salle 2 du sous-sol de l'église Saint-Pie-X (entrée par la porte arrière de l'église sur la 4^e Rue). Vous pouvez visiter le www.respir.ca pour connaître les dates des activités.

Club Les Dégourdis

Le club Les Dégourdis de Rimouski joue au crible tous les jeudis, dès 13 h, au Cercle culturel de l'amitié à Nazareth. Pour partenaire ou info : May 418 723-7204. On vous attend en grand nombre.

Église de Sainte-Blandine

Une messe ou une célébration de la Parole a lieu tous les dimanches, à 11 h, à l'église de Sainte-Blandine. La chorale a besoin de nouveaux chanteurs pour le premier et le troisième dimanche de chaque mois. Les pratiques se tiennent une heure avant la messe, soit vers 10 h. Dans le cadre de l'Année sainte (Jubilé 2025), l'église est ouverte toute l'année les mardis, de 13 h à 16 h, et les mercredis, de 10 h à 14 h, pour vous recueillir et méditer. La loterie annuelle est de retour. Les tirages se tiendront le 1^{er} dimanche de mois de juin à décembre. Coût du billet : 40 \$ et quatre prix pour chaque tirage : 1^{er} 200 \$, 2^e 100 \$, 3^e 100 \$ et 4^e un chèque-cadeau de 50 \$ dans des commerces de la région. Pour information et achat de billets : 418 735-2022.

Bingo Saint-Germain

Un bingo au profit de la cathédrale de Rimouski se tient tous les mercredis, à 19 h, à la salle Marcel Gagné, qui est située à l'arrière de la cathédrale (accès par la rue des Marguilliers ou la rue Sainte-Marie). On joue pour un montant minimum de 2650 \$ et jusqu'à 4000 \$, un gros lot de 1000 \$ chaque soir et un cumulatif variant de 1000 \$ à 2300 \$ selon le nombre déterminé de boules. Information : 418 724-4545.

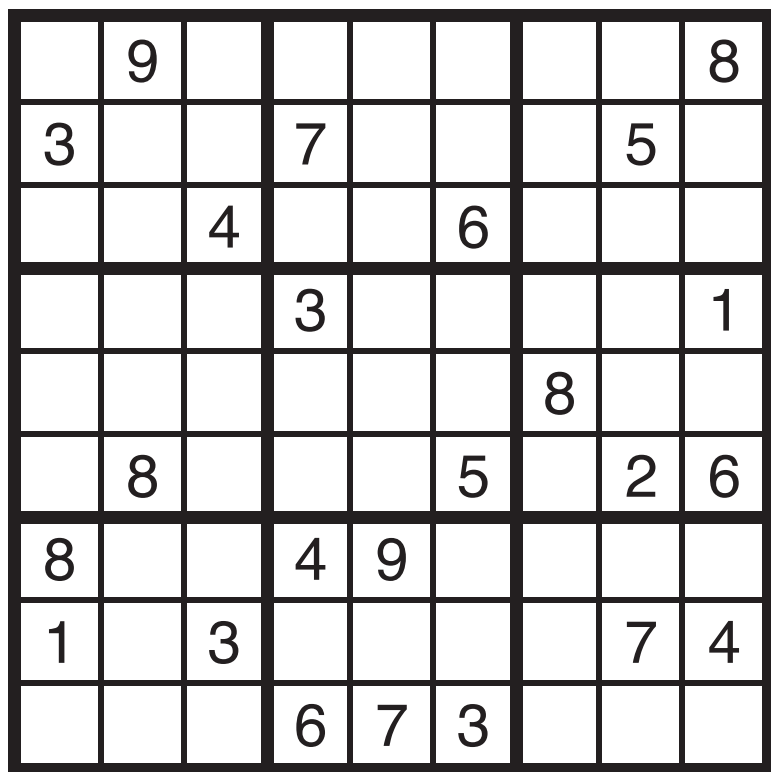
Alcooliques Anonymes

Vous avez un problème d'alcool? Alcooliques Anonymes peut vous aider. Des rencontres ont lieu tous les jours soit en présentiel ou en mode virtuel sur la plateforme ZOOM. Pour en savoir plus, téléphonez au 1 888 857-4784 ou visitez le site web aaregion88.org sous l'onglet *trouver une réunion*. Notre but est de demeurer sobres et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

Club de l'âge d'or de Sainte-Luce

Le Club de l'âge d'or de Sainte-Luce présente son activité de danse sociale et de danse de ligne avec Bertrand Fortin et Mario Brideau à l'accordéon, le 7 décembre, de 13 h à 16 heures, au centre Gabriel-Nadeau (1, rue Langlois). Prix d'entrée : 7 \$. Bienvenue à tous! Pour information : Réjean Beaumont au 581 246-3391.

SUDOKU



RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

5	8	1	3	7	9	2	4	6
4	7	6	8	2	5	3	9	1
3	9	2	1	6	4	5	7	8
9	2	3	5	1	6	7	8	4
7	6	8	4	9	2	1	3	5
1	4	5	7	8	3	6	2	9
6	1	7	9	3	8	4	5	2
2	5	9	6	4	7	8	1	3
8	3	4	2	5	1	9	6	7

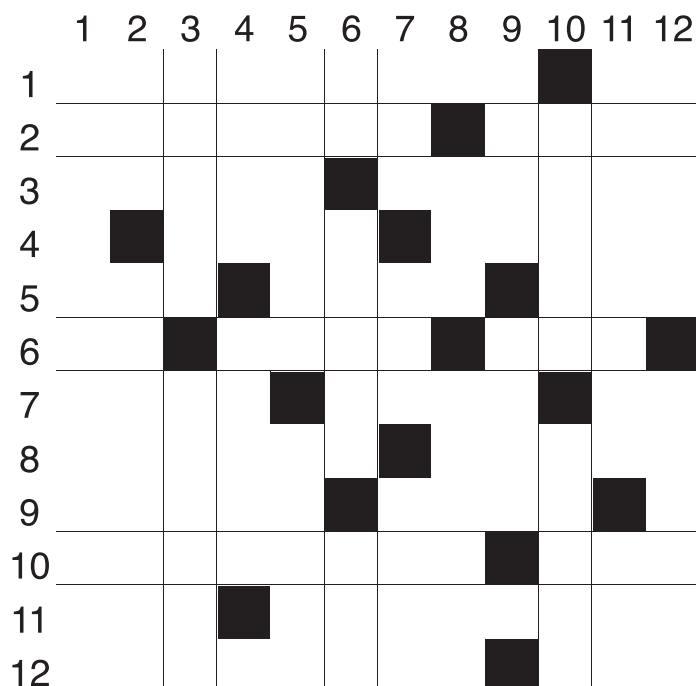
MOT CACHÉ

A ASSIETTE	C UISSON	F RITURE	L ARDER	O EUF	R ÔTIR	U STENSILE
B BARDER	D DESSERT	G GARNITURE	L ÉGUMES	P PAIN	S ROULEAU	W WOK
E BEURRE	E ENTRÉE	G ELÉE	M LOUCHE	P APILLOTE	S SAISIR	Z ZESTE
B OUILLON	E PICE	G GLACER	M MACÉDOINE	P ÂTE	S SAUCE	
B RAISER	E SCALOPE	G GRAS	M MACÉRER	P ILON	S SAUPOUDRER	
C	E TUVER	G GRATINER	M MALAXEUR	P LAT	S SAUTER	
C ASSEROLE	F	H GRILLER	M MÉLANGER	P OCHER	S SIROP	
C HAPÉLURE	F ARCIR	H HACHER	M MERINGUE	P OËLE	S SOUPE	
C HAUDRON	F ARINE	J	M MIJOTER	R	S SPATULE	
C ONDIMENT	F ILET	J US	M MOUSSE	R ÉDUIRE	S UCRE	
C OULIS	F OUETTER	L	N NAPPER	R ÉSERVER	T	
C ROÛTE	F OUR	L AIT		R ISSOLER	T AMIS	

G	T	M	E	L	A	N	G	E	R	G	E	T	O	L	L	I	P	A	P
R	R	P	U	A	E	L	U	O	R	R	A	H	A	C	H	E	R	R	C
A	A	O	S	L	E	G	U	M	E	S	E	R	E	E	L	E	G	E	A
T	N	R	U	R	N	I	A	P	E	E	R	T	N	E	C	E	L	S	S
I	C	I	C	I	U	S	W	O	K	I	Z	P	T	I	E	S	A	I	S
N	H	S	R	S	S	I	T	I	A	L	E	O	E	E	T	S	C	A	E
E	E	E	E	I	A	M	A	R	J	U	S	E	N	S	U	U	E	R	R
R	M	G	S	A	U	A	L	P	E	O	T	L	I	A	O	O	R	B	O
G	E	E	R	S	C	T	P	A	M	S	E	E	R	U	R	M	F	E	L
N	R	R	P	A	E	F	N	T	R	A	S	U	A	T	C	O	E	O	E
O	A	I	E	I	S	S	R	E	E	E	L	E	F	E	U	P	U	C	R
L	E	P	L	C	C	S	I	I	M	S	L	A	D	R	U	C	U	E	E
I	M	N	P	L	A	E	I	L	T	I	C	O	X	O	H	I	R	S	R
P	I	E	I	E	E	M	A	E	U	U	D	A	S	E	S	D	E	P	U
T	J	R	I	O	R	R	R	I	T	O	R	N	L	S	U	N	V	A	L
E	O	R	R	E	D	R	A	B	E	T	C	E	O	O	I	R	U	T	E
L	T	U	R	E	S	E	R	V	E	R	E	N	P	C	P	R	T	U	P
I	E	E	R	F	A	R	C	I	R	E	D	U	I	R	E	E	E	L	A
F	R	B	N	O	R	D	U	A	H	C	A	P	O	C	H	E	R	E	H
U	S	T	E	N	S	I	L	E	M	S	N	O	L	L	I	U	O	B	C

SOLUTION DE MOT CACHÉ : CUISINE

MOTS CROISÉS



HORizontalement

1. Qui a de l'expérience — Pas à moi.
2. Dans la lune — Langue asiatique.
3. Matière textile — Prétentieux.
4. Ne se joue pas à deux — Trois pieds.
5. Sainte — Petit citron — Parcelle de terrain.
6. Erbium — Difficulté — Résine d'odeur fétide.
7. Festin — Pas faiblement — Notre-Dame.
8. Blasphèmes — Donne par testament.
9. Qui n'a pas de pattes — Le plus mauvais.
10. Pauvre — Accessoire de geisha.
11. Génie de la mythologie égyptienne — Chanceler.
12. Critiquer avec violence — Période historique.

VERTicalement

1. Manœuvres déloyales.
2. Exprime l'embarras — Militaire.
3. Large — Bâton pastoral.
4. Refus formel — Cavité d'un os.
5. Voie très étroite — Empereur romain.
6. Cubitus — Huilés — Un des quatre points cardinaux.

7. Partie d'église — Étendue d'eau salée — Petit parasite.
8. Salut romain — Potion magique.
9. Personne — Personnage biblique.
10. On y entretient des étalons et des juments — Prison.
11. Inattendu et un peu ridicule — Sous un navire.
12. Secondée — Souhaite.

1	C	H	E	V	R	O	N	N	E	S	A
2	R	E	V	E	S	E	T	H	A	I	D
3	O	U	A	T	F	A	R	A	U	D	E
4	C	O	S	O	L	V	E	R	G	E	A
5	S	T	E	L	I	M	E	A	R	E	A
6	E	R	G	E	N	E	A	S	E	A	E
7	O	C	O	N	T	R	E	S	N	D	E
8	J	U	R	O	N	S	L	E	G	U	E
9	A	P	O	D	E	P	I	R	E	S	I
10	M	I	S	E	R	E	U	X	O	B	I
11	B	E	S	O	S	C	I	L	L	E	R
12	E	R	E	I	N	T	E	R	E	E	R

~ Avis de décès et remerciements

Au Centre d'hébergement de Rimouski, le 24 novembre 2025, est décédé à l'âge de 88 ans et 10 mois, monsieur André Tremblay, demeurant à Rimouski, époux de feu madame Johanne Loiselle, fils de feu monsieur Israël Tremblay et de feu madame Rose De Lima Desrosiers.

La famille recevra les condoléances le samedi 6 décembre de 9 h à 11 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Christine (Nelson Jean), Natacha (Denis Hallé) et Sébastien (Anne Lechasseur); ses petits-enfants : Jade, Israël, Myriam, Noémie, Pénélope, Jonathan et Michael; ses arrière-petites-filles Elie et Juliette. Il était également le père de feu Annie (Iddir Ouldouali). Également, sont dans le deuil sa sœur Dolorès, ses frères René (Ghislaine Chamberland) et Claude; ses beaux-frères et ses belles-sœurs : Jean-Pierre (Nicole Plamondon), Marie-Luce (Gaston St-Laurent), Robert (Lucette Guimond), Ronald (Nathalie Baribeau) et Robin (Carole Gauthier); ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.coeuretavc.ca

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 2^e sud du CHSLD de Rimouski pour leur patience, leur chaleureux dévouement et les bons soins prodigués à André.



**Monsieur
André Tremblay
1937 - 2025**

La famille



418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

~ Avis de décès et remerciements

À la Maison Mère des Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire le 23 novembre 2025, est décédée à l'âge de 89 ans et 3 mois Soeur Denyse Caron R.S.R. (en religion Marie-du-Sacré-cœur-de-Jésus) après 69 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu monsieur Zénon Caron et de feu madame Alice Bélanger de la paroisse de Val-Brillant.

Le service religieux a été célébré le jeudi 27 novembre dernier en la chapelle de la communauté. L'inhumation a eu lieu aux Jardins Commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, sa belle-soeur Thérèse Grégoire (feu Maurice), son beau-frère Bertrand Dufour (feu Irène) ainsi que des neveux et nièces. Elle était également la sœur de feu Irénée (feu Ghislaine St-Amand), feu Rita (feu Benoît Imbeault), feu Élisabeth (feu André Lizotte), feu Thérèse (feu Yves Fournier), feu Gabrielle (feu Eddy Desrosiers), feu Madeleine (feu Gérard Leblanc), feu Adrienne, feu Georges (Hilaire Roy), feu Anicet (feu Raymonde Lévesque), feu Jacques (feu Lise Dionne) et de feu Gaspard.

Reconnaissance à toutes et à tous pour vos témoignages de sympathie.



**Soeur
Denyse Caron R.S.R.
1936 - 2025**



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

~ En souvenir

Pour toujours ton souvenir restera gravé dans nos cœurs. Tu seras dans nos pensées aussi longtemps que nous vivrons.

Ton épouse Magella, tes filles : Julie (Michel) et Isabelle, ainsi que tes petits-enfants.

Une messe anniversaire pour monsieur Gilles Bujold sera célébrée dimanche, le 14 décembre 2025 à 9 h 30 en l'église de Sacré-Cœur. Nous remercions celles et ceux qui nous accompagneront par leurs pensées et leurs prières.

Merci à toutes les personnes qui se joindront à la famille pour cette célébration.

La famille



**Gilles Bujold
1941-2024**

418 723-9764

240, Rue St Jean Baptiste O, Rimouski, QC G5L 4J6
www.jacquesbelzile.com



~ Avis de décès et remerciements

Madame Lise Lapointe, fille de feu monsieur Paul-Émile Lapointe et de madame Anne-Marie Duret, est décédée paisiblement à son domicile le 31 octobre 2025 à l'âge de 78 ans.

Native et domiciliée à Rimouski, Mme « Fleurs » laisse dans le deuil ses filles Marie Manseau (Denis Baillargeon) et Pascale Lapointe-Manseau (Daniel Allard), ses petit-fils Charles, Laurent et Guillaume Soucy, ses frères et sœurs: Hélène Lapointe (Gilles Gosselin), Jean Lapointe (Nathalie Couet) et Paul Lapointe (feu Marie Desrosiers), ses neveux et nièces: Élise, Claudine, Ariane, Dominique, Joëlle, Jean-Philippe, Julia et Simon ainsi que de nombreux parents et ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Guy Lapointe

La famille se réunira en privé à une date ultérieure.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Santé Rimouski par l'entremise de la Coopérative Funéraire ou directement sur leur site internet : <https://www.fondationsanterimouski.com>

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. La famille tient à remercier l'équipe du département d'oncologie et celle des soins à domicile pour les bons soins prodigués, tout particulièrement à la Dre Julie Veillette, ainsi qu'aux infirmières Johanne Larochelle et Annie-Claude Richard. Vous êtes toutes trois maintenant intronisées à l'Ordre de la Chaussette, ce qui, pour ceux qui se reconnaîtront, constitue un immense honneur.



**Madame
Lise Lapointe
1947 - 2025**

Marie, Pascale et la famille



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com

~ Avis de décès et remerciements

Au CSSS de la Mitis, le 30 octobre 2025, est décédé à l'âge de 83 ans et 10 mois, monsieur Claude Fournier, demeurant à Mont-Joli. Il était l'époux de feu madame Laure Martin.

La famille recevra les condoléances le samedi 6 décembre, de 13 h à 15 h, au Centre funéraire Bissonnette, situé au 39, avenue de la Gare à Mont-Joli. Un hommage à sa vie lui sera rendu à 15 h. Nous accompagnerons par la suite monsieur Fournier à son lieu de dernier repos au columbarium de l'endroit d'où il reposera auprès de son épouse madame Laure Martin.

Il laisse dans le deuil ses fils : Gino et Éric (Julie Turcotte), ses petits-enfants : Benoît (Cindy Gaudreault), Guillaume (Stéphanie Beaulieu) et Félix (Laurianne Beaulieu), ses arrière-petits-enfants : Benjamin, Émile, Nathan et Olivier, sa sœur Juliette (feu Yvon Harvey), ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Martin, neveux, nièces et autres parents et ami(e)s.

Il est allé rejoindre son épouse Laure.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation Santé Mitis ou par l'entremise de l'hôtesse au salon.

La famille remercie le personnel du 2 sud en soins palliatifs du CSSS de la Mitis pour leur dévouement et bienveillance apportés à monsieur Fournier ainsi qu'à sa famille.

Les membres de la famille remercient toutes les personnes qui leur témoigneront des marques de sympathie et les assurent de leur profonde gratitude.

Les services professionnels ont été confiés à la Maison funéraire Bissonnette, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille.

Entreprise Certifiée DISTINCTION par la Corporation des thanatologues du Québec



418 723-9294 | 418 775-2264
125 Rue St Louis, Rimouski, QC G5L 5P9
www.centrefunerairebissonnette.com



**Monsieur
Claude Fournier
1941-2025**



240, Rue St Jean Baptiste O, Rimouski, QC G5L 4J6
www.jacquesbelzile.com

Célébration de la vie

MESSE 5^e ANNIVERSAIRE

C'est avec beaucoup de peine que nous t'avons vu partir sans pouvoir rien faire pour te retenir. Il y a cinq ans que tu nous as quittés, le temps pourra s'enfuir mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Nous pensons à toi très souvent. Tu es notre ange gardien. De là-haut, continue à veiller sur nous.

La famille

Le dimanche 7 décembre 2025 à 9 h 30, en l'église de Saint-Robert, sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de monsieur Jean-Yves Gagné, époux de Jacqueline Rousseau, père de Lyne, Claude, Gino et Nathalie, grand-père de Maxime, Jimmy-Samuel et feu William, arrière-grand-père de James, Marianne et Lyana.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille pour cette célébration.



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



Monsieur
Jean-Yves Gagné

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 15 novembre 2025, est décédé à l'âge de 75 ans et 8 mois monsieur Bernard Tremblay, demeurant à Rimouski, fils de feu monsieur Zéphyr Tremblay et de feu madame Anne-Marie St-Laurent.

Selon les volontés de monsieur Tremblay, il n'y aura pas de condoléances ni de funérailles. La famille se réunira en privé ultérieurement et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain, secteur Nazareth.

Il laisse dans le deuil ses frères Donald (feu Ginette Robitaille) et Gaétan (Erna Carter), sa soeur Lucille (feu Marcel Pelletier), ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s. Il était également le frère de feu Monique, feu France et de feu Michelle.

Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de l'Ancien Monastère pour leurs bons soins.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044

286, St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski | www.cfbsl.com



Monsieur
Bernard Tremblay
1950 - 2025

Avis de décès et remerciements

À la Maison Marie-Élisabeth le 15 novembre 2025, est décédé à l'âge de 68 ans et 11 mois, monsieur Simon Lévesque, demeurant à Rimouski, époux de madame Suzanne Bernier, fils de feu monsieur Sylvio Lévesque et de feu madame Marie-Joseph Lévesque.

La famille recevra les condoléances le samedi 6 décembre à compter de 13 h à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Lévesque aura lieu le samedi 6 décembre à 16 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne, son fils Jérôme (Karine Tanguay), sa fille Mélissa, ses petits-enfants: Gabrielle, Thomas, Anabelle, Coralie, Alexis et Marilou, sa belle-mère madame Gabrielle Gagnon, ses frères et ses soeurs: Gratienne, Lucien, Mario, Brigitte, Pauline, Rachèle et Lise, ses beaux-frères et ses belles-soeur des familles Lévesque et Bernier, ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s. Il était également le frère de feu Huguette, feu Réjeanne, feu Zénon et de feu Sylvain.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth ou à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au mausolée ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca et www.aceq.org

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement particulier s'adresse au personnel et aux bénévoles de la Maison Marie-Élisabeth pour l'attention et les bons soins prodigués.

Suzanne, Jérôme et Mélissa



Monsieur
Simon Lévesque
1956 - 2025

Avis de décès et remerciements

À l'Hôpital régional de Rimouski le 6 novembre 2025, est décédée à l'âge de 88 ans et 10 mois madame Marguerite Rousseau, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Maurice Lauzier, fille de feu monsieur Edelmard Rousseau et de feu madame Louise-Anna Lauzier.

La famille recevra les condoléances le samedi 6 décembre à compter de 9 h 30 à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Rousseau aura lieu le samedi 6 décembre à 11 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon.

Elle laisse dans le deuil sa fille Josée (Luc Garon), son fils Daniel (Ariane Plourde), ses petits-enfants: Maxime (Vanessa), Élise (Vincent) et Alexis (Marie), ses arrière-petits-enfants: Novalie, Charlotte, Flora et Arthur, ses soeurs Denise (feu Eugène Duchesne) et Ginette, son frère Jean-Yves (Danielle Lessard), ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Lauzier, sa filleule Louise Rousseau, ses neveux, ses nièces, ses cousins, ses cousines et ses ami(e)s. Elle était également la soeur de feu Germain (Pierrette Lauzier), feu Françoise (feu Honorius Fournier) et de feu Léonide (Denis Lacroix).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au mausolée ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Nous sommes sincèrement touchés et tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour vos témoignages de sympathie, votre présence et votre soutien. Un remerciement particulier s'adresse au personnel de l'unité de soin du Havre de l'Estuaire et du 4C de l'Hôpital de Rimouski pour leurs bons soins prodigués à notre chère maman.

Josée et Daniel



Madame
Marguerite Rousseau Lauzier
1936 - 2025



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Célébration de la vie

Avis de décès et remerciements

À Saint-Jérôme, le 10 novembre 2025, est décédé à l'âge de 93 ans, monsieur Raymond Proulx, fils de feu monsieur Alfred Proulx et de feu madame Eugénie Proulx.

La famille recevra les condoléances le samedi 13 décembre à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 13 décembre à 11 h, en l'église de Saint-Pie-X.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Anne-Lise (Germain), Daniel (Lucy), Carol (Tracy) et Edouard-Steeve (Salina); ses petits-enfants : Audrey (Louis-Benoît), Nicole, David, Michael, Matthew, Renée, Benjamin, Gabrielle et Katherine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.

S'il vous plaît, ne pas envoyer de fleurs. Faire un don à la Fondation Pallia-Vie par l'entremise de leur site Internet : <https://pallia-vie.ca/donner/faire-un-don/>

Un merci profond et chaleureux au personnel du CHSLD de Saint-Jérôme.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Monsieur
Raymond Proulx
1932 - 2025**

Avis de décès et remerciements

À la Maison Marie-Élisabeth, le 21 novembre 2025, est décédé à l'âge de 76 ans et 9 mois, monsieur Michel Bélanger, demeurant à Rimouski, natif d'Amqui, époux de madame Noëlline Leblond, fils de feu monsieur Charles Eugène Bélanger et de feu madame Yvette Pelletier. Monsieur Bélanger était un administrateur de la Coopérative funéraire du Bas-St-Laurent.

La famille recevra les condoléances le samedi 23 mai à compter de 14 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Bélanger aura lieu le samedi 23 mai à 16 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au Jardin de cendres des Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil son épouse Noëlline; ses deux filles Anouk (Bruno Giffard) et Noémie (Angèle Grenier); ses petits-fils Félix et Raphaël Giffard; ses frères et ses sœurs : Gabriel Guy (Christiane Buffin), Gisèle (Raymond Guay), Pauline et Lise (Bernard Dionne); la mère de ses filles, Nicole Rioux (Guy Bouchard); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Leblond : Benoit (Louise Côté), Darielle (Jocelyn Ross) et Ginette; ses neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que de nombreux ami(e)s. Il était également le frère de feu Denis et Andrée (Jacques Poirier).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

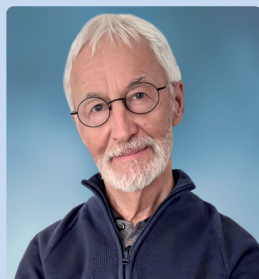
Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse aux docteurs Samuel Nadeau et Mathieu Brouillette, ainsi qu'au personnel de l'Hôpital de Rimouski, du CLSC et de la Maison Marie-Élisabeth pour l'avoir si bien accompagné.

Son épouse Noëlline et la famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com



**Monsieur
Michel Bélanger
1949 - 2025**

Avis de décès

À l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 18 novembre 2025, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédé monsieur Réjean Lebel, conjoint de dame Monique Caron, retraité d'Hydro-Québec Région Matapédia, membre des Chevaliers de Colomb 3^e et 4^e degré. Il était le fils de feu monsieur Léon Lebel et de feu dame Yvonne Lebel. Autrefois de Rimouski, il demeurait à Québec.

La famille vous accueillera au Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec, (Qc) G2G 2W5, le samedi 13 décembre 2025 de 18 h à 20 h et le dimanche 14 décembre 2025 de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h.

Une liturgie de la parole suivra à 15 h en la chapelle du même lieu.

Il laisse dans le deuil, outre sa conjointe Monique; ses enfants : Sylvain et Sophie; les enfants de sa conjointe : Gilles Michaud (Guylaine Jarry), Malek Chahrestan (feu Sylvie Michaud), Louis-André Michaud (André Beauchamp), Nathalie Michaud (Bernard Gauvin); les petits-enfants de sa conjointe : Philippe, Nicolas, Frédéric (Mélanie Pelletier), Guillaume (Any-Pier Jacques) et Pierre-Luc Gauvin (Anthony Jizdny); ses nièces et neveux : Johanne Dubé, Luce Dubé (Lisa St-Pierre), Bernard Lebel (Julie Santerre et leur fille Camille Lebel) et Jérôme Dubé (Katy Dubé) ainsi que ses cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Il était le frère de feu Nellie RSR, Lucille RSR, Yvonne, Hervé (Véronique Massé), Roger, René, Bertrand, Lina (Denis Dubé) (Benoît Malenfant) et Dolorès RSR.

La famille désire remercier le personnel de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus pour leur humanité, leur attitude bienveillante et les bons soins prodigués.

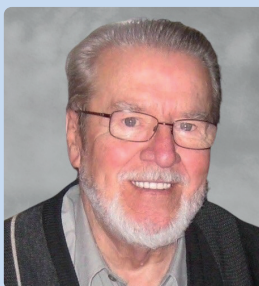
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix.

Les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Épiphanie, lieu de naissance de M. Lebel, à une date ultérieure.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

Siège Social | 9255, boul. de l'Ormière Québec (Qc) G2B 3K21
844 656-1994 | infocomplexe@athos.ca

www.lepinecloutier.com



**Monsieur
Réjean Lebel
1932-2025**



**Madame
Cécile Rouleau
1943 - 2025**

La famille recevra les condoléances le dimanche 7 décembre à compter de 9 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Rouleau aura lieu le dimanche 7 décembre à 11 h, en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon. L'inhumation aura lieu au Jardin de cendres des Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil son époux Gilles; ses enfants René et Geneviève; ses petits-enfants : Indira (Nathan Gagnon), Lucas et Malik, sa mère madame Marie Irène Vignola; ses frères et ses sœurs : Liette (Gratien Plante), Jacques (Charlotte Bérubé), Pierre (Denise Doiron), Maria (feu Paul Bélanger), Langis (Nicole Labonté) et Edith (Eddy Desjardins); ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Pineault; ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses ami(e)s. Elle était également la sœur de feu Paul et Roger.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org

Merci de votre chaleureuse présence. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel des CHSLD de Matane et de Rimouski, ainsi qu'au docteur Drouin pour leurs excellents soins.

La famille



Coopérative funéraire
du Bas-Saint-Laurent

418 722-7044 | Site mausolée Élisabeth-Turgeon
280, 2^e Rue Est, Rimouski, G5L 7C1 | www.cfbsl.com

Avis et emplois



RAPPEL

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE DES PAROISSIENNES ET PAROISSIENS DE LA PAROISSE DE SAINT-GERMAIN-DE-RIMOUSKI

Conformément à l'article 50 de la Loi sur les fabriques, vous êtes, par la présente, convoqués à l'**assemblée annuelle 2025 des paroissiennes et des paroissiens de la Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski** qui se tiendra :

le dimanche 7 décembre 2025 à 14 h, à la cathédrale de Rimouski.

L'objet de l'assemblée est :

- de faire état de l'avancement des travaux de restauration de la cathédrale;
- de présenter un bilan des activités religieuses et culturelles tenues dans la cathédrale au cours de 2025 et des perspectives pour 2026;
- de présenter l'évolution de la situation financière de la fabrique;
- de tenir des **élections**⁽¹⁾ pour combler deux (2) postes de marguillière ou marguillier qui deviendront vacants à la fin de la présente année.

Rappel de l'avis de convocation donné à Rimouski, le 23 novembre 2025 en conformité avec la Loi sur les fabriques.

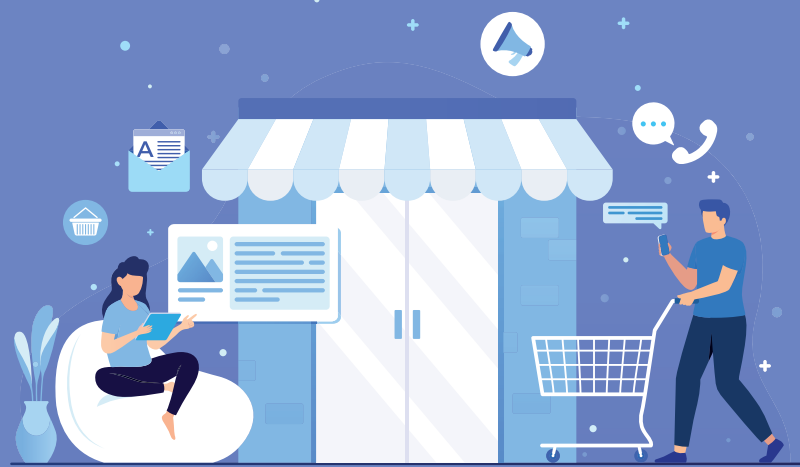
Jean-Paul Heppell, président d'assemblée
Fabrique de la Paroisse de Saint-Germain-de Rimouski

(1) Pour présenter sa candidature ou pour exercer son droit de vote, toute personne doit être inscrite sur le registre des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski. L'inscription dans ce registre pourra se faire à la fin des messes dominicales célébrées en la cathédrale ou dans l'heure précédant l'assemblée annuelle du 7 décembre prochain.

Il est à noter qu'en vertu d'un décret édicté par Mgr Denis Grondin le 19 avril 2018, toute paroissienne ou tout paroissien résidant dans le territoire de la Paroisse Elisabeth-Turgeon peut choisir de devenir paroissienne ou paroissien de la Paroisse de Saint-Germain-de Rimouski en signant le registre des paroissiens de cette paroisse.

NOUVEAU SERVICE !

NOUS AFFICHONS VOS PETITES ANNONCES À PETITS PRIX



CONTACTEZ-NOUS
fmimeault@lesoir.ca
581 805-9908 poste 3240

Le SOIR

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Mme Mélissa Lapierre, en son vivant domiciliée au 1438, rue Blanchet, Mont-Joli (Québec) G5H 2Y6 est décédée à Mont-Joli le 14 août 2025.

Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au 402-75, 6^e Avenue, Montmagny (Québec) G5V 3W1, sur rendez-vous.

Donné à Montmagny (Québec) le 24 novembre 2025
Lynda Morissette, liquidatrice de la succession

Le SOIR

Votre annonce

AURAIT PU ÊTRE **ICI**

Et vous auriez tapé dans le mille!

Contactez nos conseillers ou
conseillères en solutions
médias dès aujourd'hui



AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de madame Marie-Ange St-Jean, née le 17 juillet 1931 et décédée le 19 août 2025, en son vivant résidant au 85, boulevard René-Lepage Est, appartement 511, Rimouski, province de Québec, G5L 0C7, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, monsieur David Adam, conformément à la Loi.

Toute personne démontrant un intérêt suffisant peut consulter les biens de ladite succession, sur rendez-vous, à l'étude de M^e Jean-Philippe Brisson, notaire, sise au 196, avenue Saint-Michel, Saint-Raymond, province de Québec, G3L 3W6.

Donné le 25 novembre 2025

BOILARD, RENAUD NOTAIRES INC.
196, avenue Saint-Michel, Saint-Raymond, Québec, G3L 3W6
Tél: (418) 337-2222 Téléc.: (418) 337-2271
Courriel : jpbrisson@boilardrenaud.com

RENDEZ-VOUS NATURE

par
Ernie Wells



Les caribous gaspésiens, en captivité éphémère, sont protégés des prédateurs. Mais la situation diffère à l'extérieur des enclos. Photo courtoisie Jean-Luc Théberge- UQAR

«On sait quoi faire», mais la volonté manque

L'espoir demeure pour sauver la disparition des caribous du parc national de la Gaspésie et ailleurs. «On sait quoi faire», tranche sans aucun doute le spécialiste en écologie animale à l'Université du Québec à Rimouski, Martin-Hugues St-Laurent.

Mais attention, pourvu que la politique et la population acceptent de changer les choses. «Est-ce qu'on a le leadership politique et l'appui de la population dans l'utilisation des terres? Le gouvernement du Québec prend les choses au sérieux en déployant des moyens financiers, comme le contrôle des prédateurs et les enclos. Les enjeux sont socio-économiques et non scientifiques. Le frein est davantage politique», poursuit le scientifique en

entrevue dans le cadre de l'émission et du balado «Rendez-Vous Nature».

Le caribou est l'emblème du parc national de la Gaspésie. Là comme ailleurs dans l'hémisphère nord du pays, des populations sont en déclin avancé. En 1978, on comptait une harde de 250 têtes sur les hautes montagnes du parc gaspésien. Depuis les 10 dernières années, celle-ci dégringole presque à vue d'œil, victime de la disparition de son habitat par les coupes forestières, la prédation par les ours et les coyotes, certains sports en montagne, le tourisme hivernal et les changements climatiques.

À l'abri des prédateurs

Pour contrer ce déclin, le ministère

responsable de la Faune a installé des enclos, comme ceux utilisés pour le bétail, mais plus hauts et sophistiqués. Les caribous, en captivité éphémère, sont protégés des prédateurs et bénéficient de soins requis et de nourriture. À l'abri, les femelles gestantes peuvent mettre bas en paix ses rejetons, protégés des ours et des coyotes.

Selon les derniers chiffres en octobre dernier, le ministère estimait le nombre de caribous en captivité du parc gaspésien à 23, soit sept mâles adultes, 11 femelles adultes et cinq faons. Mais même avec des enclos, le déclin se poursuit.

En 2022, on estimait les caribous de la Gaspésie à 34 individus, 11 de moins en deux ans. Québec tente

de contrôler les prédateurs depuis 35 ans. Mais les ursidés et canidés remplacent rapidement ceux capturés. Contrairement aux cervidés, dont le cerf qui peut donner trois faons par année, la femelle caribou ne produit pas de faon chaque année, sinon un seul. En situation de fragilité ou en diminution, les coyotes, surtout, se reproduisent davantage.

En moyenne, il se capture quelque 30 à 50 prédateurs par espèce. «La péninsule gaspésienne est maintenant un site de choix des prédateurs où il faut investir davantage d'énergie dans la production de prédateurs. Ceux-ci vont déborder dans le parc de la Gaspésie», estime Martin-Hugues Saint-Laurent.

DÉPANNEUR MONT-LEBEL INC.

**PLEIN D'IDÉES CADEAUX EN
MAGASIN OU SUR LE WEB :**



CHASSE & PÊCHE
ecotone

1162, route des Pionniers
Rimouski, Québec G5N 5R7
418-735-5269

CARTE-CADEAU ÉCOTONE
UN CADEAU PARFAIT POUR VOS
PROCHES AMATEURS DE PLEIN AIR



**NETTOYAGE
D'ARME**

LA FIN DE LA CHASSE EST
LA PÉRIODE IDÉALE POUR
ENVOYER VOS ARMES
EN MAINTENANCE!

ÉVITEZ LES MAUVAISES
SURPRISES AU PRINTEMPS!



Jean-Philippe Marcoux-Tortillet Gérant de l'année

Jean-Philippe Marcoux-Tortillet, du Shaker de Rimouski, a été choisi le gérant de l'année dans la Ligue de baseball senior Puribec du Bas-Saint-Laurent à la suite d'un vote effectué parmi les équipes du circuit.

Olivier Therriault

L'instructeur a mené son équipe au championnat de la saison régulière, une première depuis 2017, avec une fiche de 14 victoires et huit défaites. Le Shaker a toutefois été surpris lors de la demi-finale en s'inclinant en cinq parties contre l'éventuel gagnant de la Coupe Couture-Verret, le Bérubé GM de Trois-Pistoles, après avoir profité d'un laissez-passer en première ronde des séries éliminatoires.

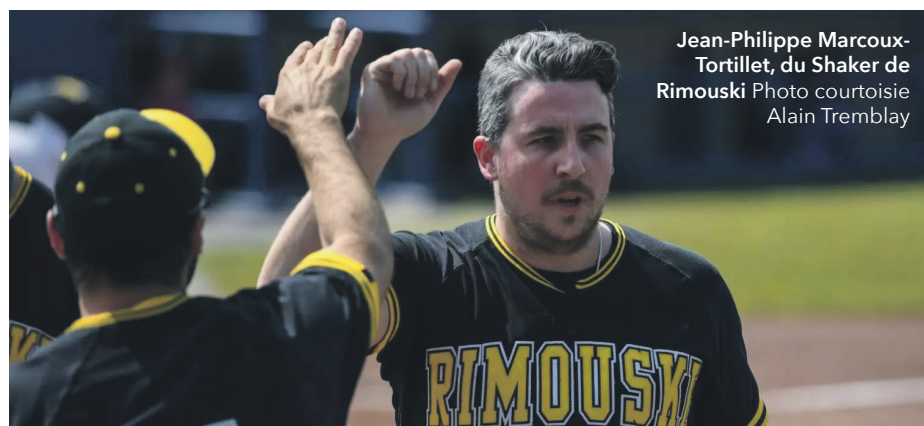
«Défensivement, je crois que nous avons été de loin la meilleure équipe de la ligue. Nous avons été impeccables. Au niveau offensif, nous avons quand même bien fait, mais c'est notre côté défensif qui nous a permis de finir premiers. Les joueurs

se sont présentés avec une mentalité de gagnants», affirmait Marcoux-Tortillet, en septembre dernier.

Deux finales en 2023 et 2024

Depuis son arrivée comme joueur et ensuite gérant, Marcoux-Tortillet a aussi contribué à permettre au club rimouskois d'atteindre deux finales du circuit en 2023 et 2024. Dans son bilan de fin d'année, il affirmait poursuivre sa réflexion à savoir s'il reviendra pour une troisième campagne avec un double mandat ou s'il agira uniquement comme joueur ou entraîneur.

«L'intérêt est là et j'adore ça, mais c'est une tâche assez difficile de coacher des amis et des gars avec qui j'ai tissé des liens. Ce n'est pas toujours facile de devoir prendre des décisions. Par contre, ça permet aux autres joueurs de davantage s'impliquer dans les décisions et de garder un excellent esprit d'équipe.»



Jean-Philippe Marcoux-Tortillet, du Shaker de Rimouski Photo courtoisie Alain Tremblay

Simon Blanchette récompensé par Softball Québec Révélation de 2025



Sébastien Barette, Francis Boulanger, Simon Blanchette et Robin Deschênes de la Ligue de balle molle de l'Est. Photo courtoisie

L'arbitre originaire d'Amqui, Simon Blanchette, a été sacré « Révélation de l'année » lors du gala méritas de Softball Québec, qui se tenait le 21 novembre dernier à Laval.

Dominique Fortier

Blanchette n'est pas un étranger dans le monde du baseball. En plus d'arbitrer dans la Ligue de balle molle de l'Est, il est aussi un officiel au baseball mineur. On a aussi eu l'occasion de le voir à différentes reprises dans des tournois à l'extérieur du Bas-Saint-Laurent. Pour ajouter à ses faits d'armes, il est le seul arbitre de l'Est-du-Québec à avoir été en fonction lors de toutes les éditions de la Classique Bob Bissonnette. Il est également joueur de balle molle dans la catégorie mixte.

Grande fierté

Pour le président Sylvain Caron, cet honneur remis à un arbitre de la Ligue de balle molle de l'Est ajoute au lustre de son organisation. « C'est une autre bonne nouvelle pour nous. Nous sommes chanceux de pouvoir compter sur un solide groupe d'arbitres dans La Matanie. Simon a réussi à faire remarquer par les gens de Softball Québec grâce à son bon travail et ça représente une grande fierté pour nous. »

Le principal intéressé était très heureux de cette nomination et d'avoir remporté la palme. « Je remercie les organisations qui m'ont permis de participer à ce magnifique sport en tant qu'arbitre. »



Soirée des fiers supporteurs
Porte ton signe et gagne ta consommation gratuite!!



Causapsca reçoit Le Rocher

Vendredi 5 décembre 2025
20h30 - Centre sportif Gérard Duchaine - Causapsca

SAISON 2025-2026





Association du cancer EST DU QUÉBEC

Match en rose



Causapsca reçoit Forillon

Samedi 6 décembre 2025
20h - Centre sportif Gérard Duchaine - Causapsca

SAISON 2025-2026





Rencontre des p'tits Loups à Rivière-du-Loup

L'or pour le Club Coubertin

Les membres du Coubertin à Rivière-du-Loup. Photo courtoisie

Marie-Joëlle Batoge du Club d'athlétisme Coubertin de Rimouski a remporté l'or dans la catégorie coccinelle (U8) à la Rencontre des p'tits Loups qui avait lieu, le dimanche 23 novembre, à Rivière-du-Loup.

Annie Levasseur

La coureuse a terminé au premier rang au 40 mètres, au saut en longueur, au lancer du poids ainsi qu'au 500 mètres. Un total de cinq médailles ont été gagnées par les sept athlètes du Coubertin qui prenaient part à la compétition. Il s'agissait d'une première pour certains d'entre eux.

Leyla Pelletier, dans la catégorie

benjamine (U14), est repartie avec la médaille d'argent après avoir terminé au deuxième rang au 40 mètres, au saut en longueur sans élan et au lancer du poids. Elle s'est également classée en troisième position au 500 mètres.

Marie-Soleil Turgeon a, quant à elle, terminé tout juste derrière, avec le bronze chez les benjamines, tout comme Cléo Belsile, qui a réussi le même exploit dans la catégorie colibri (U10).

Chez les garçons, Eugène Blanchette a conclu la compétition avec une médaille de bronze en benjamin, notamment grâce à une victoire au 500 mètres. William Sénéchal a ter-

miné septième et Léandre Jourdain, huitième. L'événement, présenté dans le cadre des Premières foulées Bruny Surin qui visent à faire découvrir l'athlétisme, regroupait 70 jeunes de 6 à 13 ans de l'Est-du-Québec.

«Au-delà des résultats, c'est surtout la belle attitude, la motivation et le plaisir partagé qui ont marqué la journée. Tous peuvent être fiers de leurs efforts. Nos athlètes ont démontré une belle énergie, mais surtout, ils ont eu énormément de plaisir à se dépasser et à vivre une expérience sportive», mentionne l'entraîneur-chef du Coubertin, Samuel Lavoie.

Hockey junior: courses serrées

Les Flyers de Saint-Fabien, l'Express de Mont-Joli et les Mariniers Pub Saint-Barnabé/Ellipse Assurances de Rimouski figurent au cœur de la lutte pour le championnat de la saison régulière dans la Ligue de hockey junior C du Bas-Saint-Laurent.

Olivier Therriault

Avant les matchs de la fin de semaine dernière, ces trois équipes occupaient respectivement les 2e, 3e et 5e rangs du classement général. Saint-Fabien

et Mont-Joli partageaient la même récolte de 10 points que les Castors de Matane, tandis que Rimouski se positionnait juste derrière avec neuf points.

Les Ambassadeurs de La Vallée pointaient à la 8e position et tentaient toujours de décrocher une première victoire après quatre parties.

Chez les meilleurs marqueurs du circuit, Anthony Roy se classait au 2e rang avec 10 points (3-7) en quatre

rencontres. Il était suivi par Olivier Boudreau, de Mont-Joli, avec neuf points (3-6) puis par Justin Desrosiers, de Rimouski, avec huit (2-6).

Dans la division junior D, le Boulevard Chevrolet de Rimouski se situait au 3e rang, à deux points de Saint-Cyprien et à quatre du Kamouraska. Matt Labrie occupait le 2e rang des pointeurs avec sept points (3-4) en cinq matchs.

Athlètes qualifiés pour les Jeux

La délégation de l'Est-du-Québec commence à dévoiler les premiers noms des athlètes qui porteront ses couleurs lors des prochains Jeux du Québec d'hiver, prévus du 27 février au 7 mars 2026, à Blainville.

Annie Levasseur

Matthew Fournier, Justin Mercier et Alexis Préfontaine, de Rimouski, seront les représentants de la région en boxe.

Pour ce qui est du tennis de table, Hubert Chassé et Louis-Philippe Tremblay (Rimouski), Jade Bélanger, Maxime Pigeon, Alexia Therriault et Félix-Antoine Vignola (Saint-Fabien) ainsi que Malik Dubé (Sainte-Thérèse-de-Gaspé) ont obtenu leur place.

Sélections à venir

D'autres événements régionaux sont à venir dans les prochaines semaines pour la sélection des athlètes dans d'autres sports. Ce sera le cas pour le curling féminin (6 décembre, Rivière-du-Loup), le curling masculin (20 décembre, Rimouski), le hockey masculin (3 et 4 janvier, Saint-Fabien), le badminton (10 janvier, Amqui), l'escrime et le judo (24 janvier, Rimouski) ainsi que le patinage artistique (24 janvier, Mont-Joli).

Blainville accueillera la 60e Finale des Jeux du Québec.



Alexis Préfontaine est qualifié pour les Jeux du Québec. Photo courtoisie

Médaille de bronze à une compétition provinciale

Solide début de saison des IceBreakers



L'équipe Les IceBreakers de Rimouski Photo courtoisie

Les patineuses synchronisées de l'équipe Les IceBreakers du Club de patinage artistique de Rimouski (CPAR) ont remporté une médaille de bronze lors de leur première compétition de la saison, L'Invitation synchro Nova Saint-Hubert, présentée les 22 et 23 novembre au Centre sportif Gaétan-Boucher de Longueuil.



Annie Levasseur
alevasseur@lesoir.ca

Ce rendez-vous provincial a permis à l'équipe, composée de 18 patineuses de 19 à 63 ans du Bas-Saint-Laurent, d'évaluer son niveau pour la saison actuelle. «C'est une belle récompense. C'était espéré, mais ce n'était pas assuré. Nous nous étions préparées du mieux que nous pouvions avec des objectifs techniques d'éléments et ça a fonctionné», exprime l'entraîneuse des IceBreakers, Édith Lévesque.

Habituées de faire leur première compétition de la saison en décembre, les Rimouskoises ont dû redoubler d'efforts afin d'être prêtes à offrir la meilleure

prestation possible. «Nous n'avons pas énormément de temps de glace ni de temps hors glace. Les deux semaines d'avance nous ont bousculées, mais nous sommes arrivées prêtes», indique madame Lévesque, qui entraîne l'équipe du CPAR depuis 2012.

Championnats provinciaux

Les IceBreakers participeront également à une compétition provinciale à Laval, en février prochain, ainsi qu'aux Championnats de patinage adulte de la section Québec qui se tiendront à Rimouski, du 27 au 29 mars. L'objectif est d'ailleurs de remporter une médaille à cette compétition.

«Nous sommes contentes d'accueillir les autres équipes adultes de la province et nous serons prêtes. Nous allons les voir évoluer pendant la saison. Pour l'Invitation synchro Nova Saint-Hubert, dans notre catégorie (adulte 3), il y avait deux groupes de huit équipes, mais aux provinciaux, ce seront toutes les équipes ensemble», explique l'entraîneuse.

Parent excelle aussi en équipe

Représentante du Club de patinage artistique de Mont-Joli depuis le début de la saison pour ses performances en simple, Mireille Parent patine avec Les IceBreakers de Rimouski depuis 2015. «Ce n'est pas pareil de gagner une médaille en équipe qu'individuellement. On ne sait pas ce qui peut arriver en équipe. Si une personne tombe, elle n'est pas nécessairement responsable. Nous nous fixons des objectifs collectifs, mais nous n'avons pas toutes les mêmes références comparativement à lorsque je me fixe des objectifs en simple», dit-elle.

Après une première compétition internationale à Washington, en octobre, où elle a décroché des médailles d'or et d'argent, Parent compétitionnera en Allemagne, lors du mois de mai. D'ici là, elle sera des Championnats provinciaux de patinage adulte à Rimouski. Elle veut aussi prendre part aux Winter World Masters Games en Finlande, en 2028.

«C'est l'équivalent des Jeux olympiques, mais pour les "vieux". J'y avais pris part en Italie, en 2024. Tous les sports d'hiver sont regroupés. C'est deux années de plus à m'entraîner et je suis prête à le faire. Si le corps suit, je vais y aller.»

Récemment, Mireille Parent a été forcée de quitter le Club de patinage artistique de Rimouski pour celui de Mont-Joli, en raison d'un manque de disponibilités de glaces et des coûts trop élevés pour la location. Trois autres patineuses adultes rimouskoises ont fait le même choix.



La patineuse Mireille Parent Photo Annie Levasseur

CAMP D'ENTRAÎNEMENT

RÉGIONAL - MIXTE

\$25.00

(Gratuit pour les membres affiliés compétiteurs F.Q.B.O.)

13 Décembre 2025

9:00 à 16:00

204 Avenue de la Cathédrale

418-730-6914

Téléchargez
notre application

Votre source d'information
pertinente claire fiable
dans l'Est-du-Québec

37 | Le mercredi 3 décembre 2025 | Le Soir • Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

Rimouski accueille 71 équipes de niveau simple lettre

Place au 38e Tournoi Desjardins

Le 38e Tournoi provincial Desjardins prend son envol à Rimouski. Jusqu'à ce dimanche 7 décembre, un nombre record de 35 formations de l'extérieur du Bas-Saint-Laurent compétitionnent dans les catégories M11, M13, M15 et M18, de classes A et B

Annie Levasseur

Un total de 136 parties se disputeront sur les deux glaces du Complexe sportif Desjardins, au Colisée Financière Sun Life, au Pavillon polyvalent et au Pavillon des Loisirs de Saint-Fabien. La classe C a été ajoutée dans le M11 en 2025.

«Nous sommes capables d'offrir 120 matchs à Rimouski avec les quatre glaces. Avec l'ajout de quatre équipes en M11 C, nous tombons à 136 matchs. Il a fallu s'expatrier pour des parties à Saint-Fabien le vendredi et le samedi matin», explique le président du comité organisateur du Tournoi provincial Desjardins, Marc Boudreau.

Ce dernier souligne que cet événement provincial amène une grande visibilité à Rimouski. «Nous voulons offrir une activité sportive, mais aussi faire découvrir la région aux gens de l'extérieur. Plus nous les intéressons, plus ils vont vouloir



Les équipes de l'Océanik représenteront Rimouski au 38e Tournoi provincial Desjardins. Photo courtoisie Josée Gagné

revenir à un autre moment de l'année. C'est plaisant aussi pour les équipes de Rimouski qui peuvent affronter des équipes contre qui elles n'ont pas l'habitude de jouer», précise monsieur Boudreau.

Financement pour le hockey mineur

Les surplus du tournoi sont versés à l'Association du hockey mineur de Rimouski (AHMR). L'an dernier, 18 000 \$ ont été remis pour les jeunes sportifs d'ici. «Ça nous aide à garder le coût des inscriptions le plus bas

possible. Ce n'est pas facile parce que les heures de glace nous coûtent très cher. Le hockey mineur est en santé, mais il faut que ça reste accessible à tous les jeunes», exprime le président de l'AHMR, Gaétan Leclerc.

Le premier match du tournoi sera présenté ce mercredi 3 décembre, à 17 h 30, au Colisée Financière Sun Life. Il opposera les Ambassadeurs de la Vallée à l'Océanik de Rimouski 1 en M11 A. Les neuf finales auront lieu ce dimanche, dès 13 h, au Complexe sportif Desjardins.

Causapskal retrouve ses partisans

Après un voyage en Gaspésie, le Bar Laser de Causapskal retrouvera ses partisans, ce vendredi 5 décembre à 21 h et ce samedi 6 décembre, à 20 h, en affrontant de nouveau les Vikings du Rocher et les Corsaires de Forillon au Centre sportif Gérard-Duchaîne.

Alexandre D'Astous

Avant les matchs de la fin de semaine dernière disputés à Chandler et Rivière-au-Renard, la troupe de Mathieu Morin cumulait un dossier de 2-2, bon pour le quatrième rang du classement général de la Ligue de hockey senior de l'Est-du-Québec.

William Champagne (5-4) et Patrick Tremblay (3-6) connaissent un début de saison extraordinaire avec des récoltes de neuf points chacun en trois et quatre parties. Les deux attaquants du Bar Laser se retrouvent d'ailleurs dans les 10 meilleurs marqueurs du circuit.

Causapskal profitera ensuite d'un congé avant de recevoir les Fondations B.A de Trois-Pistoles, le samedi 20 décembre. Les représentants de La Vallée disputeront aussi une série aller-retour, les 27 et 28 décembre, contre les Excavations Léon Chouinard de Mont-Joli.

Trois-Pistoles à Mont-Joli

Pour sa part, la formation de La Mitis jouera aussi à domicile ce vendredi 5 décembre, à 20 h 30, en recevant les Castors Côté Automobiles de Matane. Ces derniers ont gâché l'ouverture officielle des Excavations Léon Chouinard, le 22 novembre dernier, en l'emportant 7-6 en prolongation. Les hommes de Mike Abud visiteront ensuite les Fondations B.A, ce samedi 6 décembre à 19 h 30, à Trois-Pistoles. Avant la fin de semaine dernière, Mont-Joli se situait au 3e rang du classement général.

Une équipe régionale s'ajoute

Une équipe masculine composée de membres du Club de curling Rimouski participera aux Championnats provinciaux, prévus du 4 au 11 janvier, au Complexe sportif Desjardins.

Annie Levasseur

La formation, qui regroupe cinq joueurs du Bas-Saint-Laurent, a gagné sa place en remportant la Caravane régionale, présentée les 22 et 23 novembre, au Club de la Vallée. Elle est composée de Kevin Gravel et Pierre-Olivier Jean

de Rimouski, Peter Burgess des Basques, ainsi que Richard Cyr et Marc-André Marcil de la Vallée de la Matapédia.

Cinq équipes se sont affrontées pendant la Caravane. Elle permettait aux équipes, qui ne participent pas au Système canadien de classement des équipes (SCCE), de se qualifier pour les Championnats provinciaux de curling masculin, féminin et en fauteuil roulant. Quatre caravanes sont organisées dans autant de régions du Québec.

Événement majeur

Par ailleurs, les préparatifs avancent bien pour la présentation de cet événement majeur à Rimouski. Il attirera 16 équipes chez les hommes ainsi que quatre ou cinq pour les femmes et en fauteuil roulant. Les trois championnats seront regroupés dans une même compétition pour la première fois.

La vente de billets est en cours. Il est possible de se les procurer sur le site web du Club de curling de Rimouski au coût de 60 \$ pour toute la durée du tournoi.



L'OCÉANIC DE RIMOUSKI

La progression est là pour Zack Arsenault

La recrue de 16 ans, Zack Arsenault, est l'un des joueurs autour desquels l'Océanik entreprend sa reconstruction. Deuxième sélection de tout le repêchage de la LHJMQ en juin dernier, il s'acclimate de plus en plus au calibre de la LHJMQ.



René Alary
ralary@lesoir.ca



Zack Arsenault Photo René Alary

Avant les deux parties de la dernière fin de semaine, il montre un dossier de deux buts et quatre passes en 20 matchs. Des chiffres modestes pour l'attaquant de 16 ans reconnu pour ses habiletés offensives.

«La première moitié de saison, ça a été un peu plus *tough* avec des ajustements de mon côté. Aussi, quand j'ai appris la nouvelle de Hockey Canada, ça m'a mis à terre un peu, surtout le fait de l'apprendre juste en regardant les alignements finaux. Mais, ça m'a servi de motivation en même temps et je pense que, depuis quelques semaines, ça va beaucoup mieux», explique-t-il.

Sa déception avec Hockey Canada concerne le Défi mondial des moins de 17 ans qui a été récemment présenté en Nouvelle-Écosse. Il a été ignoré après avoir pris part au camp estival d'évaluation.

Des buts et des points

Tout au long de ses années dans le hockey mineur, Arsenault a collectionné les buts et les points. Avec le Séminaire Saint-François M18 AAA la saison dernière, il a marqué 24 buts et fourni 16 passes pour 40 points, en seulement 23 parties. Maintenant, dans une ligue de joueurs allant jusqu'à 20 ans, c'est plus ardu.

«Au début de la saison, c'était plus difficile, parce que ça ne m'était jamais arrivé. Je me suis habitué, pour aller chercher des buts, il va falloir que je travaille, surtout aux alentours du filet. Je me concentre là-dessus, je donne mon 100 % autant en dehors de la glace que sur la glace pour récolter le plus de points que possible.»

Dans les dernières semaines, on a pu le voir sur l'un des deux premiers trios, ce qui lui a permis de s'imposer davantage. «Jouer avec des gars de talent comme Lou Levesque ou Mathys Dubé, ça te pousse encore plus à vouloir être meilleur. La chance de jouer quelques matchs avec eux, ça m'a apporté beaucoup.»

Extras sur la patinoire

Arsenault ne lésine pas sur les heures supplémentaires. «Je fais beaucoup d'extras, surtout sur la patinoire avec Jordan Caron. Ça m'arrive souvent



Zack Arsenault (57) s'adapte de plus en plus au calibre de la LHJMQ. FolioPhoto.net - Iftten Redtjah

d'embarquer sur la glace pour améliorer mon coup de patin. Ça m'aide à être meilleur dans les matchs. Aussi, il faut que je travaille dans le *gym* pour devenir plus gros physiquement sur la glace et être plus rapide. Je ne joue plus contre des petits défenseurs. Affronter un gars comme Thomas Lavoie au Cap-Breton, c'est un peu intimidant au début. C'est de l'ajustement. À 16 ans, je n'ai joué que 20 parties. Ça va aller de mieux en mieux tout au long de la saison», poursuit-il.

Il ne s'inquiète pas. Les buts vont venir. «Je n'ai pas pris tant de lancers que ça jusqu'ici. Pourtant, c'est ma force. Il faut que je trouve des moyens pour lancer davantage au filet.» Avec 26 tirs au but depuis le début de la saison, il vient au 12^e rang dans ce département chez l'Océanik.



La marche est haute

Son entraîneur-chef, Joël Perrault, aime ce qu'il voit de son jeune joueur. «Il progresse très bien, surtout dans le dernier mois. On le voit, n'importe quel joueur de 16 ans qui arrive dans la ligue, la marche est très haute. Zack fait beaucoup d'efforts pour s'améliorer sur tous les aspects, jour après jour. On fait de l'extra avec lui. Il a beaucoup amélioré son patin dans le dernier mois. Des joueurs comme lui qui ont toujours produit, souvent ils vont évaluer leur jeu avec la production offensive. C'est l'erreur à ne pas faire. La production va venir, il y a du positif dans son cheminement.»

L'Océanik n'a plus que six parties à jouer avant le congé des Fêtes, dont deux à domicile. Cette semaine, il visite Gatineau, jeudi, et Blainville-Boisbriand, vendredi.

Éditrice :

Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :

Olivier Theriault

Adjointe à l'éditrice et directrice du développement des affaires : Nadine Perron

Directrice adjointe régionale de l'information : Johanne Fournier

Journalistes :

René Alary
Alexandre D'Astous
Véronique Bossé
Dominique Fortier

Annie Levasseur
Bruno St-Pierre
Jean-Philippe Thibault

Conseiller-ère en solutions médias: Alexandre Béland Lamer, Rémi Côté et Hélène Houde

Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraiche

Coordonnateur expérience client et projets spéciaux :

Francis Mimeault

Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette

Développement web : Martin Ayotte Cummings

Publié par : Publications Le Soir Inc

Impression : Québecor Média

Distribution : Messageries Dynamiques

ISSN : 2562-0118 (imprimé)

ISSN : 2562-0126 (en ligne)

29 210 total | 16 815 en point de dépôt

Le SOIR

• Rimouski-Neigette • La Mitis • La Matapédia

RS RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRES PUBLICAIRES

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada

Canada

Québec

9,99 \$

MOINS 5 \$

Lasagne (907 g)
3 à 4 portions

Des prix réduits puis surgelés **ON AIME**



Découvrez
notre circulaire

Nous avons réduit et gelé le prix
de plus de 150 produits. Parce que
chez nous, même les prix sont surgelés.
Visitez-nous en magasin ou en ligne
pour en profiter.

LES
ALIMENTS **M&M**^{MC}